



# Monts

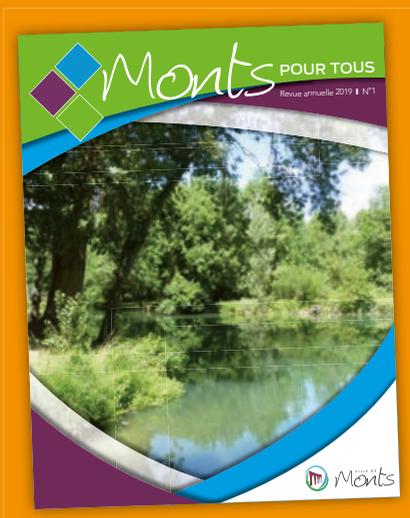
POUR TOUS

Revue annuelle 2019 | N°1



VILLE DE  
Monts

# Sommaire



## Directeur de publication

Laurent RICHARD, Maire de Monts

## Rédaction

Katia PREVOST, Adjointe au Maire à la Communication – Conseillers municipaux : Daniel BATARD, Nathalie GANGNEUX, Karine WITTMANN TENEZE, Pascal BENOIT. En collaboration avec les Adjointes et les conseillers municipaux ainsi que l'active participation des agents municipaux.

## Photos - graphismes

Mairie - Vecteezy.com - Freepik.com

## Conception - Impression

Imprimerie Numeriscann - Tours



	<b>Les éditos</b> .....	p. 1-3
	<b>Libre expression</b> .....	p. 4-5
	<b>Ma Ville</b> .....	p. 6-7
	<b>Le budget</b> .....	p. 8-9
	<b>Urbanisme - Voirie</b> .....	p. 10-12
	<b>Cadre de vie</b> .....	p. 13-16
	<b>Actions sociales</b> .....	p. 17
	<b>Scolarité - CMJ</b> .....	p. 18-21
	<b>Fêtes et cérémonies</b> .....	p. 22-25
	<b>La culture</b> .....	p. 26-27
	<b>La culture scientifique</b> .....	p. 28-29
	<b>Associations</b> .....	p. 30-32
	<b>Vivre à Monts</b> .....	p. 33
	<b>Hommages -État civil</b> .....	p. 34-35
	<b>Monts en images</b> .....	p. 36-37



## CAP SUR 2019



Lorsque vous lirez ces lignes, cela fera huit mois que vos élus travaillent à améliorer votre cadre de vie.

La sécurisation de la rue du Viaduc, l'aménagement de la rue des Goubins, l'installation des préaux sur nos deux écoles, la réorganisation de nos services municipaux auront été les prémices d'actions qui évolueront en 2019.

2019 sera une année où vos élus et vos services travailleront d'arrache-pied pour que

Monts devienne le symbole d'une commune qui avance avec ses habitants. Cette ambition volontariste ne pourra pas se faire sans vous. C'est pourquoi nous vous demanderons d'être acteurs pour nous accompagner, à travers la mise en place d'ateliers participatifs, à pérenniser des projets axés sur :

### » L'accessibilité

Nous avons réinstallé la commission accessibilité. Nous établirons avec vous un diagnostic concernant l'état de nos voiries et de nos bâtiments pour que l'accès à nos espaces publics soit facilité aux montois souffrant d'un handicap moteur ou visuel. C'est un chantier majeur pour permettre à chacun d'entre nous de vivre... tous ensemble.

### » La culture

En septembre 2019, une grande journée festive autour de la danse et du théâtre célébrera la grande fresque extérieure que des bénévoles auront imaginé et réalisé avec l'aide d'un graphiste professionnel. Très vite, nous vous demanderons de participer à ce grand projet graphique véritable synergie culturelle de l'Espace Jean Cocteau sur notre territoire.

### » Les services publics

Au travers de nos réunions publiques, nous échangerons sur l'avancée de nos deux grands projets que sont la Maison de Santé Pluridisciplinaire et le pôle culturel. Vous nous ferez partager vos réflexions, craintes ou interrogations, pour que ces réalisations si importantes répondent à vos besoins.

Cette année 2019 sera donc une année pleine de projets et d'ambitions pour Monts. Toute l'équipe municipale restera concentrée sur sa tâche, et ne répondra pas aux attaques injustes assénées par la liste de M<sup>me</sup> Guillermic, à la rancœur tenace... Nous avons toujours tendu la main, et c'est avec satisfaction que nous travaillons avec la liste de M<sup>me</sup> Beyens dans l'intérêt de notre commune.

D'autres ont refusé cette concorde, nous ne pouvons que le regretter. Nous traçons notre route pour nous fixer un seul objectif : « *un MONTS pour tous, où chacun trouve sa place, du plus jeune au plus âgé, valide ou souffrant d'un handicap.* »

Chers montois, je vous laisse feuilleter cette revue annuelle. J'espère que vous y trouverez le reflet d'une commune active à travers les initiatives proposées par un tissu associatif formidable sans qui rien ne serait possible.

En attendant de se revoir très prochainement, je vous souhaite une belle vie active au sein de notre écrin montois.

*Bien à vous, votre Maire*  
**Laurent RICHARD**



## Promesses tenues

Pierre Desproges, humoriste Français, disait :  
« *L'adulte ne croit plus au père Noël, il vote !* ».

Notre action sur le canton depuis mars 2015 confirme votre choix. Une gestion saine et maîtrisée a permis une stabilisation de l'impôt après 6 ans de

hausse continue, tout en réalisant les projets réclamés depuis de nombreuses années (Haut débit pour tous – Rond-point de la Saulaie sur la RD910 – Rénovation du collège d'Esves – Nouveaux locaux pour la Maison de la Solidarité de Montbazon).

Aujourd'hui, 3 années se sont écoulées et nous avons respecté l'engagement d'agir en toute transparence dans l'utilisation de l'argent public à destination des associations et des écoles de nos huit communes. Chaque année, nous organisons une réunion de présentation des actions menées et des subventions attribuées aux associations sur l'enveloppe de 19 000€ du Fonds d'Animation Locale. Chacun peut en prendre connaissance et y postuler. À ce jour c'est plus de trente associations qui en bénéficient. C'était inhabituel, nous l'avons souhaité, cela devient la norme !

Depuis 3 ans, nous menons une présence active sur le canton facilitée il est vrai par le respect de notre engagement de disponibilité professionnelle. Nous avons veillé à l'amélioration de votre quotidien en accompagnant de façon concrète les demandes des communes du canton. Ainsi, les fonds d'investissements aux communes, versés par le Conseil Départemental, aideront plusieurs projets structurants comme la restauration du centre bourg de Montbazon, la sécurisation de la RD 943 sur Truyes, la requalification de la rue de Tours à Esves, la création de trottoirs et rampes PMR à Villeperdue, la route départementale de Saint Branch à Esves, la construction d'une halle couverte à Sorigny, la salle multi activités d'Artannes, la mise en accessibilité d'une classe à Pont de Ruan, la construction de l'espace culturel de Monts, la restauration d'une grange associative à Veigné... Soit près de 3 millions d'euros d'investissements.

Soyez en sûr, nous continuerons à respecter nos engagements et à développer notre territoire.

*Vos conseillers départementaux,*

**Sylvie GINER**

*Vice-présidente de l'aménagement  
numérique et réseaux de télécommunication*

**Patrick MICHAUD**

*Vice-Président aux infrastructures  
et au transport*



**Nous entamons notre troisième année ! En deux ans, nos missions ont pris progressivement de l'ampleur. Nous atteignons petit à petit nos objectifs, avec rigueur et passion.**

2019 sera l'année de la maturité pour notre Communauté de Communes. Notre projet de territoire est résolument tourné vers l'avenir, en se projetant dans les transitions écologiques et numériques. Le déploiement progressif de la fibre optique et l'installation d'une station à hydrogène à proximité de l'Hôtel Communautaire en sont des exemples concrets.

Construire l'avenir sera, aussi, porter et cofinancer de grands projets de développement économique, avec le soutien de nos partenaires et entreprises.

Nous travaillons avec des investisseurs qui soutiennent le projet d'un village de marques à Sorigny, porteur de centaines d'emplois et de retombées économiques et touristiques pour tout notre territoire. Nos zones d'activités se développent et attirent toujours plus d'entreprises, séduites par l'attractivité de Touraine Vallée de l'Indre.

Enfin, un centre routier nouvelle génération est en cours d'élaboration sur le site Isoparc. Doté d'ombrières photovoltaïques et de carburants innovants (hydrogène, gaz liquéfié et surpressé...), il permettra à des centaines de camions de se réapprovisionner et de stationner. Ces projets sont au service du développement économique de notre territoire !

Le développement économique accompagne la hausse de la qualité de vie, véritable clé de réussite de notre politique. La priorité est de sans cesse l'améliorer pour nos habitants. Elle se mesure au quotidien par la qualité des services que nous apportons à nos populations. Transports publics, politique du logement, protection de la nature et amélioration des services aux habitants sont des atouts pour l'attractivité du territoire, qui est une des forces de Touraine Vallée de l'Indre : il y fait bon vivre !

Cette douceur de vie, nous souhaitons la préserver et l'intensifier. C'est pourquoi toutes nos forces et notre énergie seront mobilisées en 2019 pour continuer de servir avec conviction notre territoire et ses habitants.

Au nom de Touraine Vallée de l'Indre, je vous souhaite une excellente année 2019.

**Alain ESNAULT**  
Président de Touraine Vallée de l'Indre  
Maire de Sorigny



Tout d'abord je tiens à remercier les montois qui ont soutenu ma liste en Juin 2018.

Ces nouvelles élections ont été déclenchées suite à un désaccord plus lié à des personnalités ayant du mal à s'accorder que sur de réelles questions de fonds, Messieurs Richard et Pereira avec l'appui de M. Lugnot ont pris pour prétexte un courrier que je n'aurais voulu pas porter à leur connaissance pour m'évincer.

Ce dossier, mes adjoints le connaissaient puisque nous en avons parlé en réunions de bureau, et qu'ils cherchaient de leur côté des terrains (anciennement OPTIFIB...) où éventuellement construire un centre médical.

Ils savaient pertinemment que je n'avais aucunement l'intention de ne pas traiter ce dossier important pour la commune. Si j'ai mis un peu de temps à faire suivre le courrier, c'est que je voulais y joindre une note la plus précise possible sur l'avancée du dossier pour laquelle il me manquait des éléments de la Communauté de communes.

Je constate que mes démarches auprès du propriétaires du CASINO ont été reprises et ont finalement été jugées les plus adaptées, et m'en réjouis pour les montois.

Dans un courrier à tous mes colistiers j'ai essayé de renouer le dialogue et accepté de reconnaître que je n'avais peut-être pas toujours été à l'écoute,

Mais ce que voulait notre nouveau maire et notre nouveau 1<sup>er</sup> adjoint, c'était que je démissionne.

J'ai préféré donner le choix aux Montois. 43,41 % des électeurs se sont déplacés. La liste de M. Richard a été démocratiquement élue avec 45,88 % des voix (mais 19,64 % des électeurs). Ma liste a été élue avec 27,29 % (soit 11,63 des électeurs) et celle de M<sup>me</sup> Beyens avec 26,84 % (11,43 % des électeurs). Les 1444 électeurs de nos deux listes (soit 54,13 % des votants) sont en droit de se sentir représentés.

Or je déplore un déni de démocratie inquiétant de la part de notre maire et de sa nouvelle équipe.

Les membres de la liste que j'ai menée ne reçoivent aucun compte-rendu de certaine commission, ne peuvent demander aucun renseignement complémentaire aux services municipaux, ne peuvent pas assister aux commissions dont ils sont membres si leur travail ne leur permet pas d'arriver à 17h55 en mairie (porte fermée)...

Dans le règlement intérieur le conseil municipal a voté en septembre 2018 et revalidé en janvier 2019, il est précisé que : « *sauf décision contraire au maire, notamment en cas d'urgence, toute affaire soumise au conseil municipal doit être préalablement étudiée par une commission* ».

Je vous rassure chers montois et montoise que toute affaire est réglée dans les commissions par les membres de la majorité mais en huis clos...

Lors de la séance du 28 février 2018, M. Pereira, 1<sup>er</sup> adjoint, déclarait « *notre liste a été élue en 2014 sur des valeurs centrées sur la transparence, l'honnêteté, la démocratie, le respect d'autrui...* » Il serait souhaitable qu'il applique ces préceptes afin de respecter tous les montois et montoises notamment ceux qui ont choisi d'être représentés par les 2 listes d'opposition.

Quelques précisions sur les projets mis en avant par la nouvelle municipalité, mais étudié entre 2014 et 2018 et sur la réalisation desquels nous restons vigilants :

- cheminement de voirie d'une liaison douce vélo/piéton Rue du Viaduc - signature le 12 février 2018 ;
- toiture école maternelle Beaumer - signature le 12 février 2018 ;
- convention relative à la mise à disposition d'un terrain communal pour la pratique de l'éco-pâturage - signature le 27 avril 2018 ;
- acquisition d'un véhicule propre électrique H2 - signature le 29 mai 2018 ;
- géothermie Groupe scolaire Beaumer et Bois Foucher - signature le 17 juillet 2018 ;
- location d'un minibus publicitaire 9 places auprès de la Société France Collectivités Invest avec délégation de la régie publicitaire à la Société Infocom-France - signature le 3 août 2018.

Notre page annuelle d'expression se terminant, nous sommes vigilants au chant des pinsons prônant la sérénité, l'amitié, le travail et surfant sur des projets déjà existants. Je finirais par une citation de Saint Exupéry :

« *Victoire, Défaite... Ces mots n'ont point de sens. La vie est au dessous de ces images, et déjà prépare de nouvelles images. Une victoire affaiblit un peuple. Une défaite en réveille une autre...* »

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019.

**Valérie GUILLERMIC - Daniel CAMPOS**  
**Elodie WIECZOREK - Jean-Marc DESCAMPS**  
Conseillers municipaux



# Libre expression

La liste municipale, Les Montois, vous remercie pour votre soutien et vos votes lors des élections du mois de juin. Ces votes ne nous ont certes pas permis d'accéder aux plus hautes fonctions communales. Toutefois ceci ne nous empêche pas de travailler pour l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Ces mois passés au sein des différentes commissions nous permettent de vous présenter un premier bilan.

La création d'une maison de santé était lors de notre campagne un point essentiel pour la vie de notre commune. La municipalité en place a présenté lors de réunions publiques le projet de la Rauderie. Ce projet a reçu l'adhésion de la population et semble répondre aux besoins des professionnels de santé, des deux pharmacies qui fusionneront et du laboratoire d'analyse médicale. Tout n'est pourtant pas idyllique dans ce projet. Cette réalisation couplée à l'implantation des trente et un logements sur la « prairie » de la Rauderie va diminuer fortement le stationnement les jours de marché.

De plus, l'accès au marché depuis le parking de la future maison de santé sera difficile pour les personnes à mobilité réduite du fait de la déclivité

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) qui avait été mis en place sous le mandat de Jacques Durand était au point mort. En effet durant la dernière mandature une seule et unique réunion s'est tenue en 2014.

Pour Les Montois, Il est urgent de travailler de nouveau et ensemble de nouveau sur le PAVE.

Le club du Moulin souhaiterait réintégrer l'espace Cocteau le mercredi après-midi. Victime de son succès la salle Saint-Exupéry qui lui est attribuée est devenue trop petite par rapport au nombre d'adhérents. Nous nous félicitons de la remise en place d'un service qui existait auparavant, avec la possibilité de recourir à un minibus pour les associations ainsi que pour les personnes âgées (jours de marché ou courses à Super U en semaine). Le rétablissement de la gratuité du repas des anciens instaurée lors des précédents mandats est un bien pour nos aînés qui pourront de nouveau se rencontrer.

La municipalité s'est lancée dans la rénovation de certains bâtiments communaux. Toutefois nous trouvons regrettable que l'école Joseph Daumain (la plus ancienne) soit la laissée pour compte des travaux envisagés, au profit de Beaumer. Seules la réfection des enrobés de la cour et la pose de préaux sont à ce jour envisagées. Pour finir avec la scolarité, notre équipe s'interroge sur le montant (qui n'a jamais été aussi

élevé) de factures impayées de la restauration scolaire (3000 €).

Nous sommes toujours dans l'attente de la réinstallation du city stade qui pour mémoire, avait été démonté par la dernière municipalité au profit d'un Montois. Cette structure appréciée de nos jeunes, avait bénéficié lors de son implantation, d'une subvention de 25000 €. Son démontage (6000 €) et son remontage (25000 €) coûteront en tout 31000 €. Que de gaspillage de l'argent public !

Le remplacement des fêtes de Noël du bourg par le superbe spectacle gratuit « Le livre de la jungle » offert à tous les élèves des écoles élémentaires est un choix judicieux et équitable. Certaines familles n'auraient jamais eu les moyens d'offrir à leur enfant un spectacle d'une si grande qualité.

Le projet du pôle culturel est lancé. Notre équipe restera vigilante sur l'équité d'attribution des créneaux à toutes les associations de danse et sur la priorité donnée à l'école municipale de musique. Nous regrettons (bien que justifié) le dépassement de 300000 € du budget initial de 700000 € avant même le démarrage des travaux de la médiathèque !

Le trafic routier sur Monts est une de nos préoccupations. La densification du sud Indrois, la volonté de maintenir l'implantation du village des marques, l'arrivée en 2020 du Family Park, nous font craindre une forte augmentation du trafic routier sur notre commune. De plus les projets en cours sur Joué Les Tours laissent à redouter un enclavement de Monts à terme. Nous demandons qu'un contournement soit étudié avec les différentes instances du département.

Notre équipe reconnaît une très nette amélioration des conditions de travail du personnel communal. La situation de harcèlement envers les employés communaux ainsi que certains élus décriée et que nous déplorions il y a quelques mois a laissé enfin place à un climat de travail plus apaisé et serein ; nous apprécions de pouvoir dorénavant travailler aux côtés des élus de la majorité dans un climat de concertation et de respect, même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur tous les points !

Nous vous restons fidèles et nous travaillons pour le bien-être de la commune et de ses habitants. Nous nous engageons à continuer à défendre au mieux la qualité de vie et le cadre de vie des montois.

**Les Montois**

**Bénédicte BEYENS - Béatrice ODINK - Alain JAOUEN**

*Conseillers municipaux*



## LE MAIRE

M. Laurent RICHARD, Maire de Monts  
Contact : [mairie@monts.fr](mailto:mairie@monts.fr)

## Vos élus dans les Commissions Municipales

Délibérations 2018-05-01 du 03 juillet 2018 et 2018-08-01 du 16 octobre 2018



M. PEREIRA

### Environnement, Cadre de vie et sécurité-prévention

**Référent :** M. Jean-Michel PEREIRA, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, chargé de l'environnement, de la sécurité et de la prévention.

**Membres :** Sandrine Perroud, Thierry Souyri, Silvia Gohier-Valériot, Dominique Gallot, Philippe Beauvais, Karine Wittmann Teneze, Bénédicte Beyens, Jean-Marc Descamps.



M<sup>me</sup> PERROUD

### Associations sportives et culturelles

**Référent :** Sandrine PERROUD, Adjointe au Maire chargée des relations avec les associations et les sports.

**Membres :** Thierry Souyri, Nathalie Gangneux, Philippe Beauvais, Katia Chauvet, Daniel Campos, Alain Jaouen.



M. LATOURRETTE

### Urbanisme, Voiries et Patrimoine

**Référents :** Pierre LATOURRETTE, Adjoint au Maire chargé de la voirie et François DUVERGER, Conseiller municipal délégué en charge de l'urbanisme.

**Membres :** Silvia Gohier-Valériot, Dominique Gallot, Daniel Batard, Béatrice Odink, Valérie Guillermic, Jean-Marc Descamps, Jean-Michel Pereira, Guylène Bigot, Alain Jaouen.



M. DUVERGER



M<sup>me</sup> PREVOST

### Communication

**Référente :** Katia PREVOST, Adjointe au Maire chargée de la Communication.

**Membres :** Daniel Batard, Nathalie Gangneux, Karine Wittmann-Ténéze, Pascal Benoit, Bénédicte Beyens, Elodie Wiczorek.



M. CALAS

### Finances

**Référents :** Hervé CALAS, Adjoint au Maire chargé des finances et Silvia GOHIER-VALÉRIOT, Conseillère municipale déléguée en charge des subventions et du mécénat.

**Membres :** Sandrine Perroud, Pierre Latourrette, François Duverger, Cécile Chemineau, Jean-Michel Pereira, Bénédicte Beyens, Daniel Campos.



M<sup>me</sup> GOHIER-VALÉRIOT



M. SOUYRI

### Culture

**Référent :** Thierry SOUYRI, Adjoint au Maire chargé de la culture.

**Membres :** Hervé Calas, Guylaine Edelin, Audrey Taschet, Martine Deligeon, Silvia Gohier-Valériot, Cécile Chemineau, Philippe Beauvais, Béatrice Odink, Valérie Guillermic.



M<sup>me</sup> BIGOT

## Fêtes et cérémonies

**Référente :** Guylène BIGOT, Adjointe au Maire chargée des fêtes et cérémonies.

**Membres :** Katia Chauvet, Daniel Batard, Guylaine Edelin, Jean-Marc Descamps, Bénédicte Beyens.



M. HAMON

## Scolarité

**Référent :** Pierre HAMON, Conseiller municipal délégué aux affaires scolaires et à la jeunesse.

**Membres :** Katia Prévost, Audrey Taschet, Nathalie Gangneux, Karine Wittmann-Ténéze, Élodie Wieczorek, Alain Jaouen.



M<sup>me</sup> EDELIN

## Commission du CCAS

**Référente :** Guylaine EDELIN, Adjointe au Maire chargée du CCAS.

**Membres :** Guylène Bigot, Martine Deligeon, Daniel Batard, Katia Chauvet, Béatrice Odink, Valérie Guillermic.

## Vos élus dans les instances Touraine Vallée de l'Indre

### Finances

**Titulaire :** Hervé Calas | **Suppléante :** Silvia Gohier-Valériot.

### Aménagement du territoire et THD Habitat Gens du voyage

**Titulaire :** François Duverger | **Suppléante :** Martine Deligeon.

### Enfance Jeunesse

**Titulaire :** Laurent Richard, Vice-Président en charge de l'Enfance Jeunesse | **Supplément :** Pierre Hamon.

### Sports

**Titulaire :** Sandrine Perroud | **Suppléante :** Nathalie Gangneux.

### Déchets ménagers

**Titulaire :** Jean-Michel Pereira | **Supplément :** Thierry Souyri.

### Développement économique

**Titulaire :** Katia Prévost | **Suppléante :** Audrey Taschet.

### Ressources Humaines

**Titulaire :** Katia Prévost | **Suppléante :** Katia Chauvet.

### Eau potable Assainissement

**Titulaire :** Pierre Latourrette | **Supplément :** Dominique Gallot.

### Culture Lecture publique

**Titulaire :** Thierry Souyri | **Suppléante :** Cécile Chemineau.

### Mutualisation Sociale

**Titulaire :** Laurent Richard | **Suppléante :** Katia Prévost.

### Bâtiment / Voirie

**Titulaire :** Pierre Latourrette | **Supplément :** Dominique Gallot.

### GEMAPI - Hydraulique - Économie sociale et solidaire - commerces de proximité

**Titulaire :** Jean-Michel Pereira | **Suppléante :** Katia Chauvet.

### Tourisme

**Titulaire :** Thierry Souyri | **Supplément :** Philippe Beauvais.

### Transports

**Titulaire :** Pierre Hamon | **Supplément :** Dominique Gallot.

### Communication

**Titulaire :** Katia Prévost | **Supplément :** Daniel Batard.



# Le budget



## Quelle est la capacité d'investissement de notre commune ?

Le budget communal est constitué de 2 sections :

- » une section de fonctionnement qui s'intéresse aux recettes et aux dépenses ordinaires engagées au titre de l'année en cours ;
- » une section d'investissement qui regroupe les opérations extraordinaires liées aux travaux, constructions et aménagements réalisés sur la commune.

Pour **2018**, le budget a été le suivant :

**5,5** M€  
Le total des dépenses de fonctionnement



**6,7** M€  
Le total des recettes de fonctionnement



**3 673 031** € Impôts et taxes  
(ex : taxe habitation, taxe foncière)



**2 319 432** € Dotations  
(ex : dotation globale de fonctionnement)



**554 080** € Produits des services  
(ex : facturation du restaurant scolaire)

**128 818** € Atténuation de charges  
(ex : remboursement des arrêts maladie)

**79 331** € Autres produits de gestion  
(ex : loyers de location d'immeubles)



## *Pour les années à venir, l'équipe municipale veillera à conserver un niveau élevé d'autofinancement*

Les recettes étant supérieures aux dépenses, la section de fonctionnement dégage une capacité d'autofinancement brute (épargne brute) de 1,135 K€. Ce montant est utilisé en priorité pour le remboursement annuel du capital des emprunts, qui s'élève à 646 K€.

Le solde de 489 k€, constitue la capacité d'autofinancement nette (épargne nette) de la commune. Elle correspond aux fonds dégagés en fonctionnement pour investir et entretenir notre patrimoine communal. À cela s'ajoute les subventions et autres dotations auxquelles la commune peut prétendre (272 K€ en 2018), ainsi que les nouveaux emprunts qu'elle peut contracter (aucun en 2018).

Afin d'augmenter notre capacité d'investissement plusieurs orientations sont envisageables :

- » Diminuer les dépenses de fonctionnement, ce qui aura pour effet d'augmenter l'autofinancement. Cette politique doit être mesurée afin de ne pas entraîner une dégradation du service rendu à la population.
- » Contracter de nouveaux emprunts pour permettre la réalisation de projets importants à court terme. Toutefois, l'augmentation des charges d'intérêt et du remboursement de la dette les années suivantes, ont un impact négatif sur la capacité d'autofinancement nette des années futures.
- » Obtenir de nouvelles subventions et des soutiens financiers apportés par des mécènes (professionnels, comme particuliers). Ces financements complémentaires sont sans impact négatif sur la structure financière de la commune.

Pour les années à venir, l'équipe municipale veillera à conserver un niveau élevé d'autofinancement en agissant sur la renégociation des contrats et en favorisant l'exécution de travaux en régie. La recherche de nouvelles subventions, notamment au niveau Européen, sera aussi une priorité, tout comme celle de mécènes.

## **Comment soutenir les projets communaux qui vous tiennent à cœur ?**

À compter de 2019, chaque Montois pourra devenir mécène de la Commune en soutenant un ou plusieurs projets portés par votre Municipalité. Ces derniers ont été présentés à l'Administration fiscale pour validation et sont à ce jour en cours de traitement. Ils portent sur différents domaines (environnement, culture, patrimoine, ...) et seront menés au profit de nos jeunes, de nos anciens, de nos associations, voire de nous tous, Montois.

Les projets validés, vous seront présentés dans le courant de l'année et seront suivis de l'ouverture d'une campagne de collecte. Vous pourrez alors vous rendre en Mairie et faire un don au profit de chacun des projets qui vous interpellera.

### **Faire un don territorial présente trois avantages :**

1. Pour le donateur, celui de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu, égale à 66% de la valeur des dons effectués dans l'année, dans la limite de 20% du revenu imposable (si ce plafond est atteint, le surplus de réduction d'impôt pourra être utilisé durant les 5 années suivantes) ;
2. Pour la commune, celui de re-localiser sur notre territoire une partie de la fiscalité personnelle des Montois ;
3. Pour le contribuable, celui de décider de l'usage qui sera fait de son impôt.



Hervé CALAS, Adjoint au Maire en charge des finances  
Silvia GOHIER-VALEROT, Conseillère Municipale Déléguée en charge des subventions et du Mécénat  
Céline HERISSE, Directrice Générale des Services  
Contact : [mairie@monts.fr](mailto:mairie@monts.fr)



## La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : 2019

Ce document de planification établit le projet global d'aménagement sur l'ensemble de la commune, il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol. Il est également une occasion privilégiée pour réaliser un diagnostic général de la commune (démographie, habitat, économie, urbanisation, équipements, paysage...) et engager un débat démocratique enrichi par votre participation dans le cadre de la concertation.

Modifié en 2016, la nouvelle version du PLU verra le jour en novembre 2019.

L'ambition de ce nouveau PLU est de poser les axes de développement et d'aménagement de notre commune dans le respect du développement durable et dans le cadre du nouveau contexte réglementaire (lois Grenelle, ALUR...). Conformément à la législation, le projet présenté fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

En effet, en matière de logements, la ville de Monts table sur une augmentation de 1% par an de sa population pour atteindre 8900 habitants en 2030 soit 725 logements à créer par an.

**5 aménagements majeurs sont prévus durant cette période :** Les Hautes Varennes, le Servolet, le Bois Joli, le Bois Cantin et enfin la Rauderie dont la construction de logements débutera cette année.

À travers cette volonté communale et des directives de l'Etat, la commune de Monts consommera au final 2 fois moins d'espaces agricoles et naturels que sur la période 2006-2017.

Le PLU prévoit également de conforter l'activité économique et commerciale en :

- » Interdisant le changement de destination de commerces existants.
- » Autorisant la mixité du commerce, de l'artisanat et des services avec l'habitat.

Il est aussi prévu de poursuivre le développement du parc d'activités de la Pinsonnière pour répondre aux nouvelles demandes d'implantation d'entreprises.

Pour améliorer la mobilité, des emplacements sont réservés pour renforcer l'accessibilité aux centralités, mais également le stationnement à proximité de la gare.

Le PLU continuera également de protéger et de mettre en valeur les paysages et le patrimoine bâti à travers plusieurs dispositions réglementaires :

- » Protection des zones naturelles et agricoles, trame verte et bleue, espaces boisés classés, éléments de paysage à protéger.
- » Prescription visant à protéger certaines constructions présentant un intérêt architectural et/ou patrimonial.
- » Prescriptions concernant la performance énergétique ou le coefficient d'imperméabilisation des sols.

Enfin, une nouvelle zone de loisirs a été créée pour accueillir le parc d'attraction Family Park en lieu et place de la Récréation.

*Monts table sur  
une augmentation  
de 1% par an  
de sa population*



### Les dates clés à venir

**Février ► mars 2019 :** Délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de PLU et tirant le bilan de la concertation (réunions publiques, permanences, avis des Personnes Publiques Associées, etc.).

**Avril ► mai 2019 :** Consultation du projet de PLU (enquête publique + élaboration du rapport par le commissaire enquêteur).

**Juin ► août 2019 :** Modifications éventuelles du projet suite aux remarques des Personnes Publiques Associées (Région Centre Val de Loire, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Communes limitrophes, Chambres consulaires...) et de la population lors de l'enquête publique.

**Septembre 2019 :** Approbation du PLU + mise en application.



François DUVERGER, Conseiller municipal délégué  
en charge de l'urbanisme  
Guillaume RAY, responsable de l'Urbanisme  
g.ray@monts.fr



## Marché d'entretien des voiries de mars 2018 à mars 2019

Rue de la Gavellerie

Travaux	Emplacement	Montant
Gravillonnage des voiries	sur toute la commune	15 468,00
Rue Claude Debussy	trottoir	26 841,72
Rue de la Tête noire	trottoir	16 683,18
Rue des Bruyères	enrobé sur chaussée	51 654,96
Trottoir devant Peugeot	trottoir	4 141,03
Rue George Courteline	mise à niveau des regards	4 476,60
Rue des Granges	renforcement accotement	27 632,70
Rue de la Croix Habert	bordure de trottoir	6 481,80
Rue de la Gavellerie	renforcement de chaussée	57 600,60
Rue des Trois Cheminées	Stabilisation de la chaussée	1 696,92
Rue Rabelais	Remise à niveau des regards	2 014,56
<b>MONTANT TTC</b>		<b>214 692,07</b>



Rue Claude Debussy



Rue des Granges

*La municipalité a la volonté d'améliorer les aménagements de voirie de la ville de Monts.*

*Les travaux nécessitent parfois des déviations ou des modifications de circulation.*

*La municipalité vous remercie de votre compréhension.*



Rue de la Tête Noire



Rue des Bruyères



**Pierre LATOURETTE,**  
Adjoint au Maire chargé  
de la voirie



## Chaussée à voie centrale Banalisée



*La CVCB a été réalisée par le Conseil départemental d'Indre et Loire sur la rue du Viaduc.*

La CVCB est une chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes ou les piétons sur les accotements revêtus appelés rives. Ces rives ne sont pas des bandes cyclables et peuvent donc, en cas de besoin, être chevauchées par les véhicules motorisés. Lorsque des véhicules doivent se croiser sur cette voie centrale et que la largeur est insuffisante pour permettre ce croisement, ces derniers peuvent chevaucher la rive, en vérifiant et tenant compte de l'éventuelle présence de cyclistes sur ces rives.

Pour la Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) réalisée par le CD37 sur la rue du Viaduc : le coût est de 146 397 € TTC dont 35 532 € TTC de subventions de l'État.



*Pierre LATOURETTE,  
Adjoint au Maire chargé  
de la voirie*



## Espace Naturel Sensible des Prairies de Beaumer

### Contexte

En 1981, le département d'Indre-et-Loire a défini sur la commune de Monts, une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de 79 hectares de part et d'autre de l'Indre afin de « faciliter l'accès aux rives de, l'Indre de tout public, protéger le patrimoine végétal et écologique de certains sites et améliorer l'écoulement des eaux par l'entretien de certaines îles et francs bords abandonnés ».

Le département a délégué à la commune de Monts son droit de préemption ENS.

Fin 2014, la commune de Monts a engagé un Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) réalisé par la Sepant (Société d'Étude de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine). Dans cette continuité et en s'appuyant sur le travail effectué par la Sepant, la commune de Monts a lancé une étude de plan de gestion et de mise en valeur de l'ENS des Prairies de Beaumer.



### Vers un plan de gestion

La protection et la mise en valeur d'un espace naturel sensible est établie en fonction de ses caractéristiques (faune, flore, habitats naturels, paysages, usages) et de ses enjeux (dégradation nécessitant restauration, besoin d'entretien, mesures de préservation) par un plan de gestion.

*Le plan de gestion permettra de financer quelques actions d'intérêt général permettant de valoriser la nature et le tourisme.*

Il est décliné par un programme d'actions, planifié sur plusieurs années, correspondant aux objectifs de qualité du milieu naturel et d'accueil du public, l'équilibre recherché consistant à concilier la préservation du patrimoine naturel avec les usages du site (loisirs, agriculture...). Les actions qui découlent du plan de gestion, bénéficient du soutien technique et financier du Département d'Indre et Loire.

## De l'éco pâturage à la Prairie de Beaumer

À partir du mois de mars 2019 des moutons seront visibles à proximité de la piste cyclable de la prairie de Beaumer.

La commune de Monts souhaitant réduire ses impacts environnementaux et conserver sa biodiversité a mis en place une convention avec un propriétaire de moutons pour promouvoir l'éco pâturage. Cette pratique ancestrale est actuellement remise au goût du jour.

L'éco pâturage consiste à :

- » Maintenir la biodiversité.
- » Diminuer l'impact environnemental (réduction carbone, zéro traitement, fertilisation naturelle, zéro déchet, zéro bruit, etc.).
- » Substituer l'entretien mécanique.
- » Créer un site agréable pour les promeneurs et autres usagers, notamment pour les enfants.



*La mise en place d'un éco-pâturage est la suite logique de notre politique environnementale après avoir installé des ruches. Ces deux actions sont à la fois pédagogiques, écologiques et économique*



Jean-Michel PEREIRA, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, chargé de l'environnement, de la sécurité et de la prévention



Le pigeonnier

## Nuisances liées aux pigeons



**Comme beaucoup d'autres villes, la prolifération des pigeons à Monts est très importante.**

### Pourquoi ?

- ▶ Les pigeons sauvages sont les descendants du pigeon domestique élevé au début du 20<sup>ème</sup> siècle par des particuliers.
- ▶ Absences de prédateurs en ville et nourrissage effectué par les particuliers.
- ▶ Un pigeon peut pondre 6 à 8 œufs par an.

### Quelles sont les conséquences sanitaires ?

- ▶ Un pigeon peut produire environ 12 kg d'excréments par an.
- ▶ La présence des pigeons peut occasionner non seulement des nuisances sur l'homme mais dégrade considérablement le cadre de vie et le patrimoine.
- ▶ Les déjections importantes de pigeons représentent un réservoir de micro-organismes pathogènes transmettant des maladies infectieuses.
- ▶ Le roucoulement des pigeons en masse provoquent des nuisances sonores.
- ▶ Les déjections provoquent de gros dégâts sur le patrimoine communal et privé.

### Quelles sont les mesures générales de prévention ?

La commune de Monts a fait appel à une entreprise spécialisée en mettant en place un pigeonnier et des cages de capture afin de stériliser les œufs et de limiter leur prolifération.

La commune effectue un contrôle régulier de son patrimoine afin d'éviter un stationnement des pigeons dans la mesure du possible. Une ouverture de 7 cm suffit pour que les pigeons pénètrent dans des bâtiments et se regroupent dans un même lieu.

La commune a édité un arrêté s'appuyant sur le règlement sanitaire départemental d'Indre et Loire en interdisant le nourrissage des pigeons sur le domaine public et également privé.

Nourrir un pigeon sauvage malgré l'interdiction est passible d'une sanction de 450 € prévue pour les contraventions de 3<sup>ème</sup> classe.

La participation de tous est essentielle, les citoyens ne doivent pas nourrir les pigeons afin de les forcer à chercher leur nourriture dans la nature et non en milieu urbain.

**La commune de Monts prend des mesures adaptées pour remédier à cette prolifération, toutefois celles-ci doivent impérativement s'accompagner d'actions citoyennes.**



Jean-Michel PEREIRA, 1<sup>er</sup> adjoint  
au Maire, chargé de l'environnement,  
de la sécurité et de la prévention



## 2018, un fleurissement agréable au fil de l'Indre

Monts, ville de la vallée de l'Indre, labellisée une « fleur » avec un beau potentiel d'espaces naturels. Cette ville est mondialement connue pour le château de Candé, pour le Centre de Recherche Atomique et son viaduc gigantesque. Ces atouts n'ont pas toujours été un moteur pour l'activité touristique. Aujourd'hui le tourisme vert et l'Indre à vélo sont deux axes d'animation proposés aux touristes auxquels s'ajoutent les trois sites (nommés ci-dessus). L'attractivité de notre territoire par son caractère naturel ne peut être totalement satisfaisante sans l'embellissement des villes et villages. Les unités floristiques des mairies, les cordons de couleurs sur les ponts de l'Indre accompagnent les touristes et chacun de nous de part et d'autre de la vallée.

Les communes apportent fleurs et couleurs dans les massifs, jardinières ou suspensions, un symbole de dynamisme. Ces associations végétales impressionnent les uns et les

autres, créant une envie de copier et créer son propre massif dans son jardin, sur son balcon. Les plantes estivales sont souvent riches en couleurs et abondantes en pétales, pollen, nectar attirant les pollinisateurs. La biodiversité de ce fait est assurée et les populations d'insectes, animaux et plantes qui augmentent sur les sites.

En 2018, le fleurissement de l'Hôtel de Ville et des ponts étaient de très grande qualité. Nous pouvons remercier les jardiniers communaux de leur très grand professionnalisme.

Le jury du Val de l'Indre, lors de sa visite, a pu apprécier les jardins des particuliers et leur intérêt pour les végétaux dont le jardin de Gérard Daviau, un jeune motivé et passionné. À Monts chaque année nous découvrons un nouveau jeune jardinier amoureux des plantes et des aménagements paysagers. Souhaitant que leur nombre soit encore plus important dans les années futures.

### Présentation de la SHOT

La Société d'Horticulture de Touraine est une association de loi 1901 comptant 360 adhérents au 1<sup>er</sup> septembre 2018, particuliers et professionnels, tous passionnés des végétaux.

La SHOT a mis en place des moyens d'information sur les nouvelles pratiques afin d'aider chaque jardinier à la gestion des adventices et des bios agresseurs.

#### Contact :

Local au Jardin Botanique de Tours :  
35 boulevard Tonnellé - 37000 Tours  
Tél. : 02 47 49 26 48  
shotfleurlissement37@wanadoo.fr  
www.shot37.fr  
Adhésion annuelle (année civile) :  
21 € / personne - 32 € / couple

#### Printemps

- 1- M. Daviau Gérard
- 2- M<sup>me</sup> André Bernadette
- 3- M<sup>me</sup> Delaire Bernadette
- 4- M<sup>me</sup> Diard Anicette
- 5- M<sup>me</sup> Marchais Lucette
- 6- M. Monteiro Adrien
- 7- M<sup>me</sup> et M. Sirot Jacky

#### » Été

#### Jardins visibles de la rue

- 1- M<sup>me</sup> Marchais Lucette
- 2- M<sup>me</sup> Sirot Colette
- 3- M<sup>me</sup> Delaire Bernadette
- 4- M. Martin Robert
- 5- M. et M<sup>me</sup> Tubert René
- 6- M. Adien Hubert
- 7- M<sup>me</sup> Desert Marie-Joseph
- 8- M<sup>me</sup> Andre Bernadette
- 9- M. et M<sup>me</sup> Demois Yves
- 10- M. Boux Robert

#### Balcons

- 1- M<sup>me</sup> Guillon Madeleine

#### Jardins Intérieurs

- 1- M<sup>me</sup> Plancher Dominique
- 2- M. Daviau Gérard
- 3- M. Monteiro Adrien
- 4- M<sup>me</sup> Roublin Marie-Bernadette
- 5- M. et M<sup>me</sup> Chedozeau Claudette
- 6- M. Fontenille Patrice
- 7- M. et M<sup>me</sup> Boileau
- 8- M<sup>me</sup> Tiano Micheline  
M<sup>me</sup> Dussenne Huguette

#### Ferme Fleurie (Retraîtée)

- M<sup>me</sup> Vieville Monique

#### Potagers

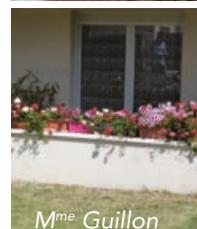
- 1- M. Delaire Robert
- 2- M. Linck Gilbert
- 3- M. Adien Hubert
- 4- M<sup>me</sup> Vieville Monique
- 5- M. Marchais Bernard
- 6- M. Boileau

#### Commerces

- 1- M<sup>me</sup> et M. Tourgis "La Résidence"
- 2- Au Carrousel Des Saveurs
- 3- Café Des Sports

#### Établissement Médical

- Maison de retraite "La Vasselière"



## FLEURISSEMENT 2019

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse .....

Tél. : .....

- S'inscrit :  Fleurissement Printanier (avant le 15 avril)  
 Fleurissement Estival (avant le 30 mai)  
 Fleurissement Printanier et estival (avant le 15 avril)

#### Catégories :

- Usine Fleurie  Hameau ou quartier fleuri (3 personnes inscrites minimum)  
 Jardin Historique  Jardin visible de la rue  Hôtel-restaurant fleuri  
 Ferme fleurie  Parc fleuri  Balcon fleuri  
 Commerce fleuri  Potager Fleuri

Daniel Moreau, correspondant pour la ville de Monts réceptionne les nouvelles inscriptions pour 2019 ; n'hésitez pas à le contacter.

Les lauréats 2018 sont réinscrits automatiquement pour 2019 et toute personne souhaitant participer au concours peut contacter la Mairie en complétant ce coupon.



## Prévention - Sécurité Présentation de la police municipale de Monts

### » Police de proximité

La police municipale a pour vocation prioritaire d'être une police de proximité qui agit par la présence active d'agents en uniforme sur la voie publique. Elle est bien souvent le premier contact des personnes en difficultés ou en recherche de renseignements.

### » En lien avec la population

La police municipale assure le lien avec la population par des rondes pédestres estivales, des actions de médiation, de prévention, également par des relations de partenariat avec les travailleurs sociaux et les bailleurs sociaux dans les logements collectifs.

Afin d'améliorer ce lien et répondre aux mieux aux attentes des Montois, un transfert d'appel est désormais mis en place. Lors des patrouilles tardives jusqu'à 21h où nocturnes, vous pourrez désormais composer le 02 47 34 11 95. Vos appels seront transférés sur le portable de la police municipale. Attention, ils vous répondront que s'ils sont de service.

### » Stationnement

La police municipale veille au respect de la réglementation prise par voie d'arrêté municipal et entre autres, contrôle les zones de stationnement bleu. Elle veille au bon respect des règles liées au stationnement.

### » Circulation

Depuis la loi du 15 avril 1999 et depuis l'article L511-1 du code de la sécurité intérieure, la police municipale mène des actions prévues par le code de la route. Elle contrôle et sanctionne les comportements dangereux des conducteurs de véhicules (véhicules légers, poids lourds et tout engin à 2 roues) sur le territoire communal : excès de vitesse ; non-respect du code de la route et des réglementations de conduite.

### » Sécurisation

La police municipale veille au maintien de la tranquillité et de la sécurité publique, en partenariat avec la gendarmerie nationale :

- » la lutte contre les incivilités et l'incivisme (nuisances sonores, graffitis...).
- » une présence accrue sur le terrain de jour comme de nuit visant à lutter contre la petite et moyenne délinquance.
- » la sécurisation de cortèges et de défilés lors de manifestations communales.
- » la sécurisation des sorties d'écoles.

### Horaires :

**Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**  
**Service de nuit modulable en fonction des nécessités de service.**

**Adresse : Service de la Police Municipale**  
**2 rue Maurice Ravel - 37260 MONTS**

### Numéros d'urgence

**Police Municipale de Monts :  
02 47 34 11 95**

**Pompiers : 18 / SAMU : 15**

**Gendarmerie en journée :  
02 47 34 19 00**

**Gendarmerie : 17**

» le contrôle et la poursuite des infractions au code de l'urbanisme (demande de permis de construire non effectuée en mairie, etc.) et au code de l'environnement ainsi qu'au règlement sanitaire départemental (décharges sauvages, pollutions...).

*Depuis février 2016, une nouvelle convention de coordination est établie. Elle lie les différents acteurs : Madame la Préfète d'Indre-et-Loire, Monsieur le Procureur de la République, Monsieur le Maire, la Gendarmerie Nationale et le service de la Police municipale de Monts. Cette convention a pour objet de définir la nature et lieux d'intervention, également les modalités de la coordination et complémentarité des services en charge de la sécurité sur le territoire en renforçant la coopération opérationnelle entre la police municipale et forces de sécurité de l'état.*

### » Vidéo protection

Un centre de visualisation de la vidéo protection est installé dans les locaux de la police municipale. Ce choix n'est pas simplement guidé par la délinquance (actions récurrentes dans le domaine du vandalisme), il se veut attentif aux requêtes des concitoyens, les élus cherchant en tout premier lieu à rassurer la population. Celui-ci permet également à nos agents assermentés de répondre à d'éventuelles réquisitions d'un officier de police judiciaire.

### » Déclaration de main-courante

La police municipale enregistre les déclarations de main-courante. La main-courante peut être utilisée comme suite complémentaire à une affaire en cours et à un dépôt de plainte.

En revanche, les plaintes sont à enregistrer à la gendarmerie nationale de Montbazou.

### » Objets trouvés

La police municipale gère le service des objets trouvés.

### » Opération tranquillité vacances

Toute l'année, la police municipale est en charge de l'opération tranquillité vacances. Ce service est rendu gratuitement aux Montois qui s'absentent de chez eux et qui souhaitent un passage de la police à leur domicile, sur simple demande faite au moins 8 jours avant le départ. Si vous souhaitez en bénéficier, remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la police municipale. Une copie de ce formulaire est transmise dans les meilleurs délais à la gendarmerie Nationale.

S'agissant d'un service réalisé en complémentarité avec la gendarmerie nationale et non d'une mission prioritaire, aucun avis de passage n'est déposé dans les boîtes aux lettres.



Jean-Michel PEREIRA, 1<sup>er</sup> adjoint  
au Maire, chargé de l'environnement,  
de la sécurité et de la prévention



## Zoom sur le CCAS de Monts

### » Semaine Bleue : une participation active des Montois

Les Montois étaient nombreux pour cette seconde édition en novembre 2018 à répondre présents aux rendez-vous proposés par la Ville dans le cadre de la Semaine bleue. Événement dédié aux séniors : ce moment est privilégié pour les informer, orienter, distraire et sensibiliser face à la perte d'autonomie, au handicap ou aux difficultés rencontrées. Cet événement est l'occasion pour le CCAS qui travaille régulièrement auprès des aînés et des personnes handicapées, d'organiser tout au long de la semaine des animations. Ces dernières permettent de créer des liens intergénérationnels en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent ces personnes dans notre société et de les accompagner dans leur quotidien.

### » Nouvel itinéraire en taxi pour les séniors et les personnes ayant un handicap

Un nouvel itinéraire en taxi (AMSS) est proposé chaque mardi matin entre 9h et 11h depuis janvier 2019, aux personnes âgées et aux personnes handicapées désireuses de se rendre au SUPER U. Cette mise en place fait suite à plusieurs demandes d'administrés afin de favoriser leurs déplacements.

### Agenda du CCAS 2019

- » Collectes alimentaires : 26-27 avril et 29-30 novembre.
- » Bourses vêtements
  - printemps/été, accessoires, matériels et vêtements de sport : 16 au 21 mai.
  - automne/hiver, accessoires et vêtements de ski enfant : 3 au 8 octobre.
- » Bourse aux jouets et petits accessoires de puériculture : 14 au 19 novembre.
- » Semaine Bleue : du 3 au 8 novembre.
- » Repas des anciens : 20 octobre.
- » Téléthon 2018 : l'édition 2019 est en cours de préparation.

### » Repas des anciens

Le repas des anciens du 21 octobre dernier a rencontré un vif succès. Un menu gastronomique proposé par le traiteur Bertrand DOUSSET et l'animation de Cap Show Animation avec la magnifique prestation des danseuses Brésiliennes ont ravi les invités.



### » Téléthon 2018

L'édition 2018 est marquée par une augmentation de 22 % de la participation des Montois. 8500€ de dons ont pu être reversés par le CCAS auprès de l'AFM-Téléthon. Merci à tous pour ce beau succès !



### Vœux à l'Ehpad de la Vasselière

Mardi 22 janvier après-midi, s'est déroulé la cérémonie des vœux à l'Ehpad de la Vasselière. Monsieur Le Maire, Laurent RICHARD, accompagné de membres du CCAS, est allé à la rencontre des résidents. Le directeur Jérôme FOULATIER, puis Monsieur Le Maire, ont présentés leurs vœux à l'ensemble des résidents à travers un discours.

Après les interventions de chacun, les résidents ont dégusté la traditionnelle galette des rois, collation prévue pour poursuivre ce moment de partage fort apprécié des personnes âgées. Un ballotin de chocolat a été remis à chaque résident accompagné d'une carte de vœux constitué par les enfants des accueils de loisirs.

Guylaine EDELIN, Adjointe au Maire en charge du CCAS  
Contact : Ingrid PREVAULT  
02 47 34 11 92 / ccas@monts.fr

## Bus de la création d'entreprise

Le bus de la création d'entreprise, BGE Touraine accompagne depuis plus de 25 ans les porteurs de projets et indépendants pour la création, la reprise ou le développement de leur entreprise.

En s'appuyant sur un solide réseau de partenaires, d'experts à votre écoute pour vous épauler durablement dans vos projets de création ou de reconversion.

### Agenda :

- vendredi 14 juin 2019
  - mardi 27 août 2019
  - mercredi 23 octobre 2019
- Place de la Rauderie de 10h à 16h30  
**contact : 02 47 39 22 23**



- » Colis gourmand : distribution entre le 17 et 19 décembre en mairie. Possibilité de se faire livrer.
- » Atelier équilibre : avec SIEL BLEU chaque vendredi sur deux séances, salle S<sup>1</sup>-Exupéry  
**Contact : Maureen DAUMAIN (06 69 76 73 26)**
- » Taxi : 3 itinéraires pour les séniors et les personnes handicapées : mardi matin à SUPER U, mercredi après-midi au Club du Moulin et samedi matin au marché de la Rauderie, en partenariat avec le Taxi AMSS.

Et d'autres projets en cours de réflexion.



## La rentrée de septembre 2018 marquée par de nombreux changements !

» La nouvelle organisation de la semaine à 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. En cette rentrée, nous sommes enfin parvenus à harmoniser les horaires de nos deux groupes scolaires. L'accueil des élèves se fait à partir de 8h20 pour une entrée en classe à 8h30. La pause méridienne se déroule de 11h45 à 13h45. Enfin la sortie des classes a lieu à 16h30, heure à laquelle de nombreux élèves sont pris en charge par le car.

» La 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, la rentrée s'est faite en musique. Par l'intermédiaire de Sylvain Chaillou, le directeur de l'école de musique et de plusieurs membres de l'école de musique de Monts, les instruments sont entrés dans les écoles pour le plus grand bonheur des enfants.

» Dans les quatre écoles, nous avons poursuivi les investissements numériques avec plusieurs tableaux et vidéoprojecteurs interactifs. Aujourd'hui, la moitié des classes de la commune en est équipée et nous continuerons dans ce sens pour que d'ici 3 ou 4 ans, tous les enseignants désireux de voir leur classe dotée de support numérique soient entendus et permettent aux élèves des apprentissages en adéquation avec l'évolution des pratiques.

» Depuis maintenant deux ans, la commune de Monts et les différents acteurs du système scolaire : professeurs des écoles, parents d'élèves, agents de la pause méridienne, infirmière scolaire, psychologue scolaire et l'inspection de l'Education Nationale sont les précurseurs au niveau académique d'un projet favorisant un meilleur climat scolaire.

Aujourd'hui, nous avons fait le pari de réunir tous les acteurs car nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pourrions rendre plus serein le milieu scolaire et établir des relations saines et respectueuses entre enfants et adultes pour garantir à tous un climat où il fait bon vivre et dans lequel chacun peut s'engager pleinement en toute sécurité physique, affective et psychologique.

Par des ateliers participatifs, les cours de récréation ont été agrémentés de jeux et matériels pédagogiques mis à disposition des animateurs de la pause méridienne. Ce temps va devenir un moment d'animations lors duquel les élèves auront le loisir de faire ce qui leur plaît.

*Par des ateliers participatifs, les cours de récréation ont été agrémentés de jeux et matériels pédagogiques*

Cette réorganisation de la pause méridienne a demandé à nos agents une réelle adaptation car leurs habitudes de travail ont été profondément modifiées. Aussi, je profite de ces quelques lignes pour les remercier sincèrement pour leurs efforts et leur collaboration car sans eux, ce projet ambitieux ne pourrait pas fonctionner.

Enfin, 2019 annonce le début de la réhabilitation de l'école élémentaire Joseph Daumain. Nous nous engageons à lancer cette année les études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre lors d'un second mandat. Les travaux comprendront une réfection totale pour garantir une meilleure isolation phonique, thermique, énergétique, les peintures à l'intérieur de l'école seront refaites ainsi que la façade extérieure et la cour de récréation. L'école Joseph Daumain aura un nouveau visage.



**Pierre HAMON**

Conseiller Municipal Délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et au Conseil Municipal des Jeunes



# Scolarité



## École Élémentaire Joseph Daumain

15, rue Georges Bernard - 37260 Monts - Tél. : 02 47 26 71 75

[ec-joseph-daumain-monts@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-joseph-daumain-monts@ac-orleans-tours.fr)

10 classes - 245 élèves • Direction : Isabelle Parmentier

### Équipe pédagogique :

- » CP : Julie Dingé et Isabelle Parmentier / Aline Martinez
- » CP / CE1 : Mélanie Dragomirovic
- » CE1 : Sandrine Marie
- » CE2 : Aurélien Marchand / Alexia Moulet
- » CE2 / CM1 : Léa Godin
- » CM1 : Gilles Simonin
- » CM1 / CM2 : Vanessa Chabanne et Julie Dingé
- » CM2 : Laurence Cochet
- » Brigade de stage en formation continue : Pierre Ganteille
- » AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) :  
Marina Jacquelin, Mélissa Prieur, Héloïse Bespéa, Nathalie Lorioux.
- » Personnel d'entretien : Isabelle Le Sommier.

### Nos projets les plus importants pour cette année scolaire :

- » Classe découverte poney pour les classes de CP.
- » Classe découverte "À travers le temps" pour les classes de CP/CE1 et CE1
- » Classe de mer pour les classes de CM1/CM2 et CM2.
- » Spectacle de l'école à l'Espace Cocteau en mars.
- » Cross de l'école au printemps avec les classes de Grandes sections.
- » Participation au Projet Tri sélectif.
- » Poursuite du projet engagé sur l'amélioration du climat scolaire.

## École Maternelle Joseph Daumain

13, rue Georges Bernard - 37260 Monts - Tél. 02 47 26 79 63

[ecm-joseph-daumain-monts@ac-orleans-tours.fr](mailto:ecm-joseph-daumain-monts@ac-orleans-tours.fr)

[beneylu.com/ent/École/?v=1545216740167](http://beneylu.com/ent/École/?v=1545216740167)

6 classes - 148 élèves • Direction : Isabelle Delacote

### Équipe pédagogique :

- » Petite section : Isabelle Delacote et Mélanie Miot  
→ Assistée de Virginie Moutama
- » Petite section : Anne Lehaut → Assistée de Sylvie Cosson
- » Moyenne section : Mélanie Gossaume → Assistée de Chantal Lamy
- » Moyenne section : Emmanuelle Leguillon → Assistée de Agnès Niezgodà
- » Grande section : Christelle Girard et Mélanie Miot  
→ Assistée de Sabrina Tregouet
- » Grande section : Nelly Vivet  
→ Assistée de Paula Martins

## École Élémentaire Pierre et Marie Curie

4 rue du Commerce 37260 Monts

Tél. : 02 47 26 70 66

[ec-curie-monts@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-curie-monts@ac-orleans-tours.fr)

[ec-curie-monts.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/](http://ec-curie-monts.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/)

12 classes - 322 élèves • Direction : Arnaud Gilbert

### Équipe pédagogique :

- » CP : Sandrine Baudry / Fabienne Rambault
- » CP / CE1 : Sandy Coqueret
- » CE1 : Stéphane Moynacq / Isabelle Magnier
- » CE2 : Véronique Bochin et Lucille Péguin
- » CE2 : Cécile Ringard
- » CE2 / CM1 : Audrey Rouault et Justine Voisin
- » CM1 : Pierre Hamon
- » CM1 / CM2 : Arnaud Gilbert et Fabrice Reigner
- » CM2 : Raphaëlle Moreau / Laurence Salvage

Trois AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) épaulent plusieurs élèves : M<sup>mes</sup> Jacquelin, Prieur et Sauze.

### Projets pédagogiques :

- » Participation au projet "Mieux vivre ensemble sa scolarité à Monts" en partenariat avec le collège du Val de l'Indre et l'école élémentaire Daumain, la Municipalité de Monts, l'Education nationale, les parents...).
- » Participation à la cérémonie du 11 novembre.
- » Participation au Téléthon.
- » Préparation de la sortie classe de neige du cycle 3.
- » Des projets "Théâtre écolier".

## École Maternelle Beaumer

4, rue du Commerce 37260 Monts - Tél. 02 47 26 76 36

[ec-beaumer-monts@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-beaumer-monts@ac-orleans-tours.fr)

[ec-beaumer-monts.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/](http://ec-beaumer-monts.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/)

6 Classes et 151 élèves • Direction : Claire Champigny

### Équipe pédagogique :

- » Petite et moyenne sections : Claire Champigny et Chloé Troadec  
→ Assistées de Anaïs Bidault
- » Petite et moyenne sections : Frédéric Frange  
→ Assisté de Claudine Charluet
- » Petite, moyenne et grande sections : Elodie Chantemilant  
→ Assistée de Audrey Baricault
- » Moyenne sections : Sylvie Laubier → Assistée de Pauline Alves
- » Grande sections : Aude-Marie Davoust et Caroline Burguy  
→ Assistées de Brigitte Chaussepied
- » Petite et grande sections : Stéphanie Giva  
→ Assistée de Camille Pellerin

### Projets de l'année :

- » Maternelle et cinéma : 32 projections de courts-métrages au cinéma de Montbazou
- » Noël : spectacle Le chat Bleu à l'école + marché de Noël à l'Espace Cocteau
- » Intervenant astronomie à l'école : janvier et mai
- » Travail commun sur le thème "Autour du monde"

## Pour les 2 groupes scolaires - Membres du Réseau d'aide

Claire Berry psychologue scolaire RASED : 02 47 26 71 81

Sophie Boissière  
Enseignante spécialisée "E"

Référent (auprès de la MDPH) :  
Sabine Casanova 02 47 72 35 36

Emmanuelle Vignol  
Enseignante spécialisée "G"

Laure Poucet  
Infirmière scolaire



# Scolarité



## Projet Art et Nature à l'école maternelle Joseph Daumain.

Cette année, le thème majeur abordé par toutes les classes de l'école maternelle sera "Art et Nature".

Ce projet a été initié par une visite de l'exposition des sculptures de Rémy implantées dans un milieu naturel, le parc de Candé, au mois de septembre. Les enfants ont pu admirer diverses sculptures en tôle

pliée et soudée, inspirées de la technique de l'origami et représentant des animaux, des fruits, des légumes ou des fleurs. Ils ont également pu échanger avec Jean-Claude Mouré, l'artiste présent lors de la visite. "Je suis un sculpteur joyeux. On peut tous faire des œuvres d'art et vous pouvez tous être des artistes."

## Spectacle "Secret de jardin" présenté à l'école le 29 novembre 2018.

**Se réfugier au fond du jardin quand plus rien ne va, se cacher pour pleurer, s'endormir dans l'herbe et tout oublier, rêver...**

Zian, après une dispute avec son papa, se réfugie dans le jardin et s'endort en parlant à une fleur... accédant à son jardin secret, imaginaire...

Les enfants se sont laissés transporter, à la rencontre d'animaux étranges et fascinants : le blaireau, le lézard, la sauterelle, le millepattes... le tout rythmé par des tableaux en musique et en sons qui accompagnent chacun des personnages...

Ce projet "Art et Nature" se poursuivra tout au long de l'année scolaire avec, entre autres, l'aménagement des cours de récréation (en collaboration avec le personnel des services techniques et des espaces verts de la mairie) et différentes animations : une sortie nature et Land Art au mois de mars, une sortie avec ateliers vannerie à Villaines les Rochers au mois de mai et une éventuelle visite au Musée des Beaux Arts à Tours au mois de juin.

## ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

### ÉCOLES MATERNELLES

#### APE C'EST MONTS ÉCOLE

Présidente : Emeline PETIT

06 81 90 67 88 / damienemeline@hotmail.com

#### GROUPE AUTONOME

École Maternelle Beaumer

Représentante : Natacha DECOUSSE

06 61 18 31 75 / nat.dagois@hotmail.fr

### ÉCOLES PRIMAIRES

#### F.C.P.E. PIERRE ET MARIE CURIE

Présidente : Noémie BIGOT

06 63 79 89 94 / fcpe.beaumer.monts@gmail.com

#### GROUPE AUTONOME

École Élémentaire Pierre et Marie Curie

Représentante : Virginie BIGEON-PLOUCHART

groupeautonome.beaumer@gmail.com

06 89 56 19 72

### COLLÈGE

#### GROUPE AUTONOME

#### COLLÈGE

Présidente : Christelle ROMEO

06 26 15 22 13 / romeoch@orange.fr

#### F.C.P.E. COLLÈGE DU VAL DE L'INDRE

Président : David ROBIC

06 30 99 54 58 / fcpecollegemonts37@gmail.com

### AUTRES ASSOCIATIONS

#### LA RÉCRÉ

Président : David MABIT

larecre.monts@gmail.com / www.recre.asso.fr

#### PIEDS MALINS

Ramassage scolaire pédestre

Contact : piedsmalins@gmail.com

## Collège du Val de l'Indre



Radio Foot



Assemblée générale  
Association Sportive



Ateliers  
alimentation



Devoirs faits !



Spectacle "Foutez-nous la paix"



Contrôle des vélos

### Collège du Val de l'Indre

15, rue Honoré de Balzac - 37260 Monts

Tél. : 02 47 26 72 36

ce.0370993d@ac-orleans-tours.fr

http://www.collegevaldelindre.fr

Principale du Collège : Véronique Fournier

Adjointe : M<sup>me</sup> Bey

Gestionnaire : M<sup>me</sup> Lagrange

CPE : M<sup>me</sup> Koeltz



# Conseil Municipal Jeunes



## Le ramassage des déchets

### Nettoyage du bois Foucher par le Conseil Municipal des Jeunes de Monts !

Face à l'incivilité de certains qui n'hésitent pas à laisser leurs déchets dans la nature, le conseil municipal des jeunes de Monts n'a pas ménagé sa peine, en juillet 2018, sous la pluie et l'orage pour ramasser les déchets du bois Foucher.

Résultat : environ 10 kg de déchets collectés contenant des canettes, bouteilles plastiques, papiers d'emballage de bonbons, papiers d'aluminium, paquets de cigarettes, etc.

Merci à tous les enfants et élus présents.

L'opération sera renouvelée l'an prochain avec le collège.

## Tout savoir sur le Conseil Municipal Des Jeunes

1

### Fonctionnement du CMJ

Les jeunes conseillers se réunissent par petits groupes pour travailler sur les projets qui leur tiennent à cœur. De l'idée initiale à la finalisation en passant par la conception et la budgétisation, ils sont acteurs de leurs actions et sont investis tout au long des projets.

2

### Durée du mandat

Les nouveaux jeunes conseillers municipaux ont été élus le vendredi 21 septembre 2018 pour une durée de 2 ans.

3

### Les actions du CMJ

- » Participer aux cérémonies en hommage aux anciens combattants.
- » Être présent lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs et lors des festivités du 14 Juillet.
- » Poursuivre le jumelage avec la Belgique.
- » Mener des projets pour améliorer le cadre de vie des enfants dans la commune.

4

### Bilan des anciens jeunes conseillers municipaux

Ils ont été contents de leur mandat et ravis d'avoir pu aller en Belgique.



Le CMJ élus en septembre dernier

5

### Les attentes du nouveaux CMJ

- » Réaliser une aire de jeux.
- » Développer les activités lors des temps de pause à l'école.
- » Développer des pistes cyclables.
- » Installer des miroirs dans les toilettes.
- » Mettre des filets dans les buts de foot et dans les paniers de basket.
- » Fleurir davantage la commune et les écoles.
- » Mettre des poubelles dans les lieux publics.

6

### Les membres du Conseil Municipal des Jeunes

Mado Andreopa, Capucine Bernard, Erwan Boulay, Héloïse Brou, Léna Clerte, Yanis Descoux, Emma Devergne, Elsa Dubreuil, Maëlle Echerseau, Anissa El Abdouni, Maxime Foucher, Zoé Franchet, Clothilde Goupil, Adrien Jamet, Gauthier Le Digabel, Pierrick Leboeuf, Louis Lehaut, Lily Limousin-Michel, Emile Mazard, Léanne Molina, Charlotte Moreau, Mila Smith, Emma Vaqueiro, Léa Verna  
Encadrés par les élus de la commission « scolarité ».



### Pierre HAMON

Conseiller Municipal Délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et au Conseil Municipal des Jeunes



# Fêtes et cérémonies



## Les Commémorations

### Commémoration du 18 octobre 1943

*Le 18 octobre 2018, nous avons commémoré le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'explosion du Ripault.*

De nombreuses personnalités ont assisté à cette cérémonie : M. Joseph Blouet, Président de l'Amicale des Anciens Poudriers du Ripault, M. Jean-Philippe Verger, Directeur Adjoint du CEA le Ripault et M. François Marin, M. Jean Gérard Paumier Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Mme Sylvie Giner et M. Patrick

Michaud, Vice-Présidents du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Madame Sophie Auconie, Députée d'Indre-et-Loire et M. Laurent Richard, Maire de Monts.

Les élus, les représentants de l'AF3P, les associations de mémoire, et le public sont venus nombreux, tous présents pour rendre hommage aux victimes de cette catastrophe.

M. Blouet dans son discours a rappelé les circonstances et son lourd bilan : une

centaine de morts dont 27 Montois ainsi que de nombreux blessés.

M. Laurent Richard a rappelé dans son allocution, la vigilance permanente que doivent avoir les comités de sécurité et d'hygiène afin d'éviter de telles catastrophes.

Parrallèlement à cette journée, une exposition s'est tenue à la mairie à l'initiative de l'Amicale des Anciens Poudriers du Ripault.

### 1918 - 2018 Centenaire de l'armistice de la Grande Guerre

Le dimanche 11 novembre 2018, une commémoration intergénérationnelle a été célébrée autour du monument aux morts. Les élus, le Conseil Municipal des Jeunes, les représentants des établissements scolaires et leurs élèves, les représentants des associations de mémoire, les corps constitués étaient rassemblés pour honorer dignement le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Il avait été organisé au vieux cimetière, une déambulation des enfants du CMJ, et des porte-drapeaux, accompagnés de Monsieur Laurent Richard, Maire de Monts, de Madame Guylène Bigot, Adjointe au Maire aux fêtes et cérémonies, ainsi que de M. Thierry Pasteau, Capitaine des Sapeurs-Pompiers, pour un

dépôt de roses sur chaque tombe de poilus morts pour la France et pour se recueillir quelques instants. Devant le monument aux morts, la lettre de l'UFAC fut lue par des élèves du CMJ.

Suite aux dépôts de gerbes et de photophores et aux discours des officiels, les enfants des deux écoles élémentaires ont entonné le chant « La Croisade des Enfants » de Jacques Higelin. C'est après cette interprétation émouvante que s'est achevée la cérémonie.

La municipalité remercie encore une fois les enseignants et leur direction ainsi que l'école

municipale de musique de Monts pour leur concours à cette journée du souvenir et de mémoire envers nos combattants de 14/18 morts pour la France.



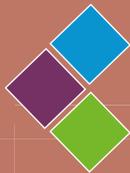
Exposition du Ripault



Exposition sur le Centenaire de la Guerre 14/18



Guylène BIGOT, Adjointe au Maire chargée des fêtes et cérémonies



# Fêtes et cérémonies



## Section FOPAC de Monts

Section la plus importante d'Indre-et-Loire, la FOPAC de Monts œuvre tout au long de l'année pour ses adhérents et sympathisants avec le soutien de ceux-ci et de la municipalité.

La section participe aux cérémonies commémoratives à Monts et au-delà puisque au sein de la section, nous avons les deux porte-drapeaux départementaux et le porte-drapeau national. Ils sont très sollicités. La section s'autofinance et ne sollicite pas de subventions. Les Lotos et la buvette du 14 juillet permettent d'organiser d'autres manifestations. Banquets dansants et voyages permettent aux adhérents et sympathisants de passer d'agréables moments ensemble.

Nous apportons également un soutien administratif et une présence auprès des anciens combattants ou veuves qui en manifestent le besoin. Un rôle non moins important est d'informer lors de changement comme pour l'extension de la carte du combattant des anciens d'AFN.

En 2018, nous avons soutenu la municipalité dans l'organisation du centenaire de 14/18 notamment en proposant une

exposition d'objets la Grande Guerre et en participant au nettoyage des tombes des Héros de 14/18 dans le vieux cimetière.

Depuis quelques années, nous pouvons nous enorgueillir de collecter pour le Bleuets de France avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes.



Démarche désormais copiée par d'autres municipalités. La mixité intergénérationnelle permet de tisser du lien, de transmettre aux jeunes mais également d'augmenter de façon considérable le montant des collectes en faveur du Bleuets (association reconnue d'utilité publique).

La particularité de Monts est d'avoir sur la commune le siège social de la Fédération Nationale. Nous disposons d'un bureau au sein de la mairie qui nous permet d'effectuer les différentes démarches administratives, de préparer la revue *le Mutilé* et de recevoir ceux qui le souhaitent pour des raisons diverses.

Le 14 avril 2019, nous accueillerons les sections d'Indre-et-Loire pour le congrès départemental.

Si vous souhaitez nous contacter ou nous rejoindre, n'hésitez pas à le faire.

Il n'est pas indispensable d'être ancien combattant pour rejoindre les rangs de notre association.

 **Bénédicte BEYENS**, Présidente section FOPAC de Monts

### AMICALE DES ANCIENS POUDEIERS DU RIPAULT

Président : Joseph BLOUET  
02 47 73 05 93 / joseph.blouet@orange.fr

### FOPAC (SECTION DE MONTS)

Présidente : Bénédicte BEYENS  
Tél. : 06 49 93 16 97

Mail : fopac.national@gmail.com

### SECTION MONTS FNDIRP

Présidente : Angèle ROBIN  
Tél. : 06 44 03 01 83

Mail : angelerobin500@gmail.com

## Une richesse endormie dans... Le "Vieux" cimetière !

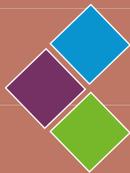
*Un cimetière est avant tout une nécropole, un lieu de mémoire MAIS, c'est aussi, parfois, un lieu où la déambulation apaise les tourments de l'âme et favorise la réflexion. Le cimetière historique de Monts – dit "le vieux cimetière" – n'échappe pas à ce mystère du dialogue intérieur. Quiconque musarde là sera probablement surpris par ce muet échange qui s'installe, tout soudain, entre nos murmures intérieures et nos pensées de citoyen bien vivant. Point de tristesse, non ! Un charme ambulateur qui ouvre le champ à la réflexion et au regard différent ! Pourquoi ? Parce que le vieux cimetière de Monts est un lieu unique, un lieu où non seulement le temps a œuvré en magicien, semant une sorte de brume rouillée sur l'art funéraire présent mais aussi parce que tout est figé dans une éternité solennelle. Cet arrêt du temps et des contingences, ce calme, ce silence, cette sérénité, qui ne sont pas absence de vie, sont salutaires à nos âmes bousculées de piétons grégaires malmenés par les tourbillons brutaux du quotidien de la vie qui va.*

*Cependant, au-delà du charme ambulateur et de la méditation, lorsque l'on s'attarde, on découvre que le vieux cimetière recèle une incroyable forêt de croix métalliques magnifiques, extraordinaires, surprenantes. Certes, elles honorent des défunts mais elles s'adressent, bien évidemment, aux regards du passant pour lui signifier qui était celui qui dort-là. Toutes ces croix parlent fort et révèlent d'innombrables messages à ceux qui savent interroger les symboles coulés dans le métal. Pas besoin d'être grand clerc, la lecture du cœur est suffisante.*

*La vraie richesse endormie dans ce vieux cimetière c'est donc cette multitude de croix qui disent tant par-delà le temps ! Les premières ont été plantées vers la fin de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, suivant une mode qui perdura jusqu'à la fin de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui elles ont besoin d'un grand nettoyage et de soin, parfois de réparation, comme celle ici en photo, brisée en trois morceaux et très magistralement réparée par M. Albert Jahan, orfèvre du fer !!!*

*Une association pour la Mémoire, la Sauvegarde et le Maintien des Sépultures dans le Cimetière Historique de Monts, sera prochainement créée... Nous en reparlerons, bien sûr !!*

 **Claude MASSON**, habitant de Monts, membre de l'association Livre et Culture



Entrée de la poudrerie du RIPAULT avant et après l'explosion

## 2018 : 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'explosion de la poudrerie du Ripault du 18 octobre 1943

### *Qu'elle était la situation en cet automne 1943 ?*

Les Allemands occupent la poudrerie en 1940, puis ils la rendent à l'état Français en août 1942 avec ordre d'une remise en activité ; bien sûr pour le compte des Allemands.

La poudre à fabriquer est de la poudre "B", "B" comme le nom du Général Boulanger, Ministre de la guerre 1886/1887, lorsque celle-ci fut créée par l'Ingénieur Général Paul Vieille. Elle est fabriquée à partir de coton qui subit une nitration.

Ce coton poudre n'est pas élaboré au Ripault. Il provient de Bergerac ou d'Angoulême. Ce coton comme toutes denrées et matières premières étaient rares en France sous l'occupation. Lorsque les premiers wagons arrivent, le 15 octobre, des prélèvements sont immédiatement effectués pour le contrôle de l'humidité et c'est la stupéfaction ! On enregistre sur 24% des échantillons prélevés des valeurs de 5 à 12% d'humidité au lieu des 25 à 30%. Celui-ci est donc très dangereux. La consigne est donnée d'arroser les caisses à la lance à incendie, afin de redonner si possible au coton une stabilité indispensable.

Malgré l'application d'arrosage des caisses, tout va s'embraser !

### *L'explosion*

À 11 heures et trois minutes, dans un souffle et un vacarme infernal 189 tonnes de coton poudre explosent créant un cratère de 40

mètres de diamètre et d'une douzaine de mètres de profondeur. Par retombées incandescentes, les toitures des bâtiments voisins ayant été soufflées par le souffle de l'explosion, le feu se transmet à 800 tonnes de poudre, réparties dans une vingtaine de dépôts distants, pour les plus près de 35 m.

Tout est anéanti, et plonge la poudrerie et les environs immédiats, dans un chaos indescriptible.

### *Les victimes*

Bien vite les secours s'organisent. Il n'y a plus de moyens de communication. Les rescapés d'abord, tentent de sauver leurs camarades ; des corps gisent sans vie, désarticulés. Les premiers secours arrivent guidés par le nuage de fumée. Le bilan humain est effroyable. D'après les listes de la poudrerie du Ripault et de la police française 76 noms sont recensés. La stèle n'en compte que 71 dont 46 poudriers, parmi lesquels 17 disparus et 25 civils. Il en résultera officiellement 44 veuves et veufs et 88 orphelines et orphelins. Parmi ces orphelines 6 de 4 familles n'ont plus de parents sur Monts. Elles sont recueillies dans le bourg par des bénévoles. C'est la ville de Monts qui compte le plus de victimes : 27 morts. Les dégâts sont très importants : La poudrerie est anéantie

Au hameau de Vontes qui jouxte la poudrerie 36 maisons sont complètement détruites et 113 sérieusement touchées. Le bourg de Monts est relativement épargné grâce au

remblai de la SNCF à part quelques vitres et cloisons fissurées.

L'onde de choc de l'explosion est ressentie à Poitiers et Château-Renault, et plus à l'Est.

### *Il y avait-il le moyen d'éviter cette catastrophe ?*

La consigne de la Direction du Ripault, d'humidifier les caisses de 150 kilos à la lance à incendie était illusoire. Comme le signale l'inspecteur Général Colin dans son rapport du 20 mai 1944. Il fallait isoler les wagons, ensiler chaque caisse de coton après humidification dès le déchargement.

Pourquoi à la conférence du 2 octobre à Angoulême, en présence de la société Allemande Khôln-Rotweil et l'OPA de St Médard en Jalles n'a-t-on pas évoqué la dangerosité du vieillissement de ce coton, et considérer qu'il était dangereux d'effectuer cette expédition hâtive ?

Les allemands ont reconnu qu'il s'agissait bien d'un accident, car à aucun moment ils n'ont soupçonné un sabotage.

Les journaux, dans leur compte rendu journalier sur ce drame, ne mentionnèrent jamais le site ni le nom de la commune sinistrée !

Les 175 ans de fabrication de poudres et d'explosifs au Ripault ont coûté la vie à 143 personnes poudriers et civils.



Joseph BLOUET, Président de l' Amicale des Anciens poudriers du Ripault  
Contact : 02 47 73 05 93



# Fêtes et cérémonies

## Une histoire de familles dans celle des sapeurs-pompiers du Val du Lys



Emmanuel et Eva



Guillaume et Mathieu



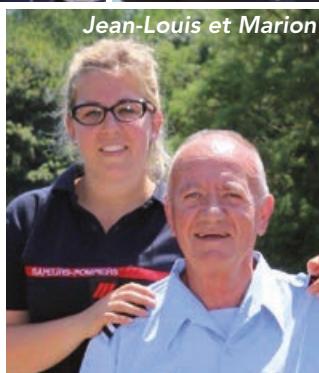
En couple : Marion et Samuel



En couple : Alexia et Pierre

### Naissance 2018 :

- ▶ **Maïwenn**, le 4 février (Anne-Claude et Gaël)
- ▶ **Clémence**, le 19 février (Céline et Jérôme)
- ▶ **Camila**, le 28 mars (Vanessa et Geoffrey)
- ▶ **Laurine**, le 12 août (Jennifer et Anthony)
- ▶ **Margot**, le 5 novembre (Marine et Grégory)



Jean-Louis et Marion



Sébastien et Clément



Xavier et Jeanne

### Jeunes Sapeurs-Pompiers :

Nos jeunes sapeurs-pompiers se sont encore illustrés dans divers activités en 2018 :

#### » Concours de Manœuvres :

2 équipes dont 1 combinée ont terminé respectivement 20<sup>ème</sup> et 56<sup>ème</sup> sur 62.

» **Saison cross** : Kévin Gahéry Bujon, Champion Départemental en minime

#### » Athlétisme, Départementale :

8 titres Individuels - 8 collectifs.

▶ Kévin Gahéry Bujon, Champion départementale Demi-fond Minime.

▶ Camille Daviau, Championne départementale Lancer de Poids Minime.

▶ Alex Fiot, 3<sup>ème</sup> Lancer de Poids Minime.

▶ Jeanne Maurice, 3<sup>ème</sup> Grimper de Corde Cadette.

▶ Laura Maurice, Championne départementale Demi-fond Séniors.

▶ Maxence Froger, 2<sup>ème</sup> Lancer de Poids Séniors.

▶ Antoine Parmentier, 3<sup>ème</sup> Lancer de poids Cadet.

▶ Chloé Noirot, 2<sup>ème</sup> PSSP Cadette.

▶ 1<sup>ère</sup> Féminines Epreuves Athlétiques toutes catégorie.

▶ 1<sup>ère</sup> Féminine PSSP toutes catégorie.

▶ 1<sup>ère</sup> Féminine par équipe en classement Général.

▶ 3<sup>ème</sup> Minime Féminine Epreuves Athlétiques.

▶ 1<sup>er</sup> Minime Masculin Epreuves Athlétiques.

▶ 3<sup>ème</sup> Séniors Féminine Epreuves Athlétiques.

▶ 3<sup>ème</sup> Cadette Féminine PSSP.

▶ 2<sup>ème</sup> Classement Général (masculin féminin confondu).

#### » Athlétisme, Régionale :

2 titres individuels.

▶ Kévin Gahéry Bujon, Champion Régionale Demi-fond Minime.

▶ Camille Daviau, 2<sup>ème</sup> Lancer de Poids Régionale Minime.

#### » Athlétisme, Nationale :

1 titre individuel.

▶ Kévin Gahéry Bujon, champion de France Demi-fond Minime.



Cyril et Maëlle



Stéphane et Hugo



Capitaine Thierry PASTEAU,  
Chef de centre



## Un nouveau souffle culturel



En quelques années, la ville de Monts est devenue l'un des lieux phares de la culture sur le Val de l'Indre. À l'heure où certains pensent que la culture a un coût, nous pensons justement qu'elle n'a pas de prix ! Elle est vectrice d'éducation, de bien être, de lien social et de transmission. Aujourd'hui vivre à Monts, c'est la possibilité de profiter pleinement de manifestations culturelles et artistiques de qualité. Alors que nous avons accueilli près de 4000 spectateurs lors de la saison culturelle 2018, l'année 2019 se profile comme une année riche en rencontres, événements, échanges et partages. Nous avons souhaité continuer à travailler sur le rayonnement de l'Espace Jean Cocteau.

C'est ainsi qu'en plus du nouveau livret culturel, l'Espace Jean Cocteau bénéficie d'un nouveau logo. Inspiré de l'un des autoportraits de l'artiste, ce nouveau visuel moderne et esthétique permettra à la ville de Monts d'asseoir un peu

## Nous avons consolidé vos rendez-vous incontournables

plus son rayonnement. Par ailleurs, en 2019, nous vous invitons à découvrir plus de vingt manifestations. Théâtre, danse, musique actuelle, spectacles jeune et très jeune public, salons, nous avons dessiné une programmation qualitative et accessible à tous. Nous avons consolidé vos rendez-vous incontournables tels que les matchs d'improvisation, la Saint-Patrick à Monts, le Salon des Artistes Montois etc. tout en vous proposant toujours plus de nouveaux rendez-vous. Nous aurons ainsi la chance d'accueillir des artistes réputés nationalement tels que Barcella, Verino et les spectacles "**Carnet de Notes**", "**Perrault, Contes baroques**" et "**Des Rêves dans le sable**". Et parce que nous souhaitons que les montois soient aussi acteurs et qu'ils puissent jouer un rôle au cœur du processus artistique, nous avons conçu le projet "**Cocteau S'enjaille**", un projet participatif dans lequel des montois de toutes générations pourront venir apprendre à griffer auprès d'artistes professionnels avant de peindre tous ensemble sur l'un des murs d'enceinte de l'Espace Jean Cocteau autour d'une thématique : La Culture à Monts. Le livret culturel est d'ores et déjà disponible en mairie, à l'Espace Jean Cocteau ainsi que dans les commerces de la commune. Nous espérons encore une fois, vous accueillir toujours plus nombreux à ces divers rendez-vous.



Fabrice Passe, Thierry Souyri, Sylvain Chaillou, Dylan Chailleux  
(Régisseur de l'espace Jean Cocteau)



Thierry SOUYRI, adjoint à la Culture  
**Contact** : Fabrice PASSE, responsable  
du service culturel  
02 47 34 11 71 / culture@monts.fr



## École de musique : attractivité et nouvelles vocations

C'est avec sérénité que l'École Municipale de Musique de Monts est entrée dans la saison 2019 : un effectif toujours en hausse, la création d'une nouvelle classe instrumentale, des pratiques collectives florissantes...

L'arrivée d'un professeur de trombone dans l'équipe élargit l'enseignement des instruments de l'orchestre symphonique (flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, batterie et percussions). La majorité des projets pédagogiques sont construits autour de cet ensemble phare qui assure un rayonnement culturel important depuis de nombreuses années.

L'enseignement de la formation musicale complète les compétences des 145 élèves et permet de découvrir le monde de la musique.

L'orchestre symphonique, dont l'effectif ne cesse de croître (75 musiciens), est réservé aux élèves de deuxième cycle (accompagnés de leurs professeurs, d'anciens élèves ou de musiciens amateurs extérieurs à l'école). D'autres pratiques collectives sont proposées aux plus jeunes : la classe d'orchestre est destinée aux élèves de premier cycle, un atelier musique de rue dispense un apprentissage oral (sans partitions),

l'ensemble de saxophones regroupe toutes les générations, des groupes de musique de chambre se créent au gré des disponibilités des élèves, l'atelier musiques actuelles et amplifiées se tourne cette année vers le jazz-rock.

Les répertoires travaillés au sein de ces ensembles sont présentés lors de prestations publiques et gratuites.

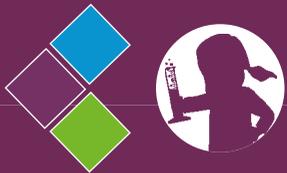
Le rayonnement de l'école de musique sur son proche territoire est également une direction forte indispensable à son épanouissement. Des partenariats se construisent au fil des années avec les écoles de musique voisines (rencontres des classes d'orchestre et des ateliers musiques, participation à des festivals (Orchestrus à l'Espace Malraux), complémentarité des pratiques collectives, concerts hors de la commune...

La diversité de la programmation (musique classique, traditionnelle, électro, répertoire d'harmonie, contes musicaux, chanson française...) contribue à ce rayonnement et attire de nouveaux élèves.



*Sylvain CHAILLOU, Directeur de l'école Municipale de Musique*  
**Contact : 06 64 92 52 71**





## Rétrospective de la 22<sup>e</sup> édition du salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs les 26 et 27 mai 2018

### » TRADUCTEUR BRAILLE - 1<sup>er</sup> prix Junior Collectif

Collège Jules Verne (Bourges - 18)  
Outil permettant de traduire les SMS en braille.

Les élèves du collège Jules Verne de Bourges reçoivent la Médaille d'or du concours Lépine, dans la catégorie junior collectif, au Salon des Jeunes inventeurs et Créateurs. Cette invention, destinée aux malvoyants, permet une traduction instantanée en braille des messages reçus sur le portable.

### » Le fauteuil roulant à commande gestuelle.

Créé avec le Collège Jean Renoir (Bourges) et l'association GestualMove, est présenté au salon des jeunes inventeurs de Monts en 2017 et 2018, les élèves avaient reçu en avril 2018 le Prix du 1<sup>er</sup> Ministre (vase de Sèvres) au Concours Lépine de Paris, et ils ont obtenu une médaille d'Or Lépine et le prix Gesica en octobre 2018 au Concours Lépine de Montpellier. L'objectif à Montpellier, était

Ce formidable outil, facilitant le quotidien, est primé le 14 octobre au concours Lépine de Montpellier par une médaille d'or ! Le Traducteur braille figure sur le tableau d'honneur puisque les élèves ont obtenu le Prix coup de cœur du Maire de Lattes (une médaille) et une médaille d'Or Lépine. Au niveau des innovations par rapport au prototype présenté à Monts, le traducteur a été miniaturisé pour tenir dans la poche.

de présenter le potentiel de ce boîtier (GestualMove) sur d'autres domaines comme la commande de drone, grue et jeu de réalité virtuelle. Les jeunes élèves, déjà très fiers de présenter au public leur projet à Monts, ont échangé à Montpellier avec des professionnels débordant d'idées ou ayant créé leur start-up. Le salon de Monts est une bonne transition pour Montpellier, où ils gagnent encore en confiance. Le professeur de technologie, Frédéric Delanoue conduit la réalisation de ces projets avec les jeunes. Passionné, il a mis en place un club de robotique avec une nouvelle équipe qui se prépare à venir à Monts pour le prochain salon.

**Président du jury en 2018 :  
Ludovic Chopineau,  
premier candidat primé au  
concours Lépine**



*Ludovic Chopineau était présent au premier salon des jeunes inventeurs en 1997 et il n'avait que 11 ans !*

*En 1999, le voilà de nouveau au salon ! Lauréat d'une première place qui lui permet de participer au fameux Concours Lépine, il raconte : "Cette année-là, j'ai présenté le Téléfeu, un combiné téléphonique couplé à une alarme incendie qui prévenait directement les pompiers en cas de détection de fumée."*

*Aujourd'hui, Ludovic est ingénieur en conception et développement informatique à Tours mais revient toujours avec plaisir à Monts. "Cela me rappelle beaucoup de souvenirs, sourit Ludovic. On voit également l'évolution en matière de technologie en vingt ans."*

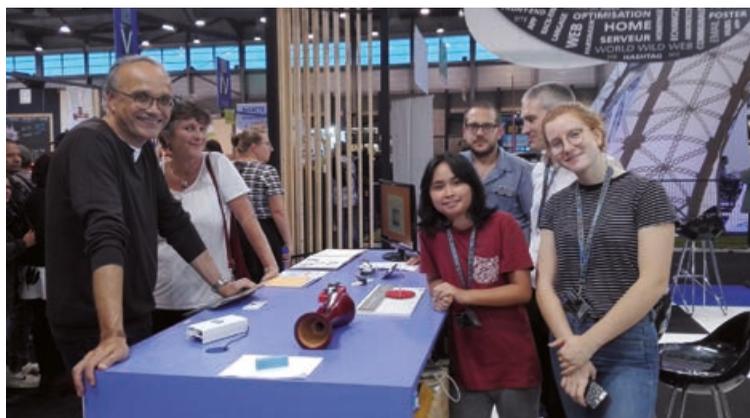
*Pour la 22<sup>ème</sup> édition, 25 candidats ont présentés au jury et au public 34 projets.*



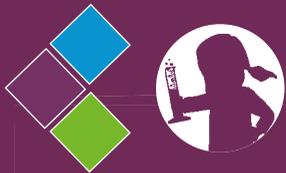
**Katia PRÉVOST, Adjointe au maire  
chargée de la communication**



Présentation du projet à Monts en mai 2018



Présentation au Concours Lépine de Montpellier en octobre 2018



# La culture scientifique

## 23<sup>ème</sup> édition du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs les 18 et 19 mai 2019

Le salon des Jeunes Inventeurs et créateurs est ouvert aux jeunes de moins de 25 ans qui ont un projet innovant ou créatif à présenter devant un jury.

Cette belle aventure, orchestrée par la municipalité de Monts, est faite pour eux !

Rencontres, échanges avec les visiteurs, conseils experts des membres du jury, des prix à gagner, sont autant d'ingrédients pour dynamiser leur projet.

Ne restez pas l'inventeur de l'ombre, osez ! Partagez avec nous, votre ingéniosité, votre talent.

*N'hésitez plus, inscrivez-vous à notre 23<sup>ème</sup> édition avant le 31 mars 2019 !*

Ce weekend « invention » est un moment passionnant d'échanges avec les jeunes inventeurs et de participation à des animations et des ateliers de culture scientifique.



### » NEO - Prix du public jeune

Collège Val de l'Indre (Monts - 37)

Mini Fontaine Aquatique permettant de boire au robinet.

### » APPLICATION KAMELEON - 1<sup>er</sup> prix Sénior Collectif

(Tours - 37)

Une technologie Kaméléon (application) qui s'adapte aux besoins des professionnels.

Après le projet du bracelet "Weecop", les élèves de Polytech' Tours reviennent sur le salon en

2018 avec leur projet Kaméléon, qui propose au internaute une application de commande sur internet auprès de plusieurs partenaires.

### » TITANOMACHIE & CO - 1<sup>er</sup> prix Junior Individuel

Laurent Venezia (Meung-sur-Loire - 45)

Jeu de société : grande bataille des mythes gréco-romains. Les Dieux de l'Olympe provoquent pour leur amusement des batailles incluant les mortels.



### » DROLES D'ORDINATEUR - 1<sup>er</sup> prix Sénior Individuel

Gilles Devillers (La Membrolle-sur-Choisille - 37)

Trois créations informatiques "vintage".



Contact : communication@monts.fr  
Tél. : 06 88 23 95 68

## Caisses à savon

C'est reparti pour une nouvelle édition de la course de caisse à savon le samedi 18 mai lors du salon des jeunes inventeurs !

Organisé par les accueils jeunes de Monts et d'Artannes, de nombreuses activités seront proposées aux familles et amis pour profiter, en parallèle de la course, d'animations familiales et ludiques mises en place sur le parvis de la Mairie de Monts (restauration et concert de 20h à 22h).

Inscrivez-vous avant le 16 avril 2019 pour participer à la course et faire découvrir votre véhicule détonnant !

Pour les associations et institutions n'ayant pas de châssis/roues/volant, sachez qu'il nous est possible de mettre à votre disposition cet ensemble constitué et prêt à être simplement customisé par vos soins.



Contact : 02 47 26 74 37 /  
anthony.gilles@tourainevalleedelindre.fr



# Associations



## Pour une vie associative montoise ambitieuse !

**79** associations montoises proposent à chacun d'entre nous des activités très variées, qu'elles soient sportives, de loisirs ou culturelles et n'ont plus à démontrer leur dynamisme.

Les différentes manifestations telles que le Téléthon ou la Journée des associations... permettent aux montois de se retrouver et d'échanger autour de projets mutuels.

Que vous soyez petits ou grands, n'hésitez pas à venir rejoindre une des nombreuses associations, vous trouverez certainement celle qui vous convient !

## *Sans bénévolat, pas de vie associative !*

Les bénévoles s'engagent activement et donnent du temps en plus de leur vie professionnelle et familiale. Grâce à tous ces montois enthousiastes, la commune de Monts bénéficie de nombreuses activités culturelles et sportives.

### » La vie associative, créatrice de lien social !

La vie associative dynamique est un atout majeur pour notre commune qui apporte une vie agréable et humaine. Cette implication pour la collectivité offre une alternative au chacun pour soi, et fait vivre le lien social.

400 à 500 bénévoles œuvrent sur la commune de Monts ! C'est beaucoup, malgré tout encore trop peu ! Les bénévoles actifs s'essouffent et les associations peinent à motiver de nouveaux volontaires.

### » Reconnaissance et valorisation des bénévoles !

La soirée des associations créée en 2015 a lieu tous les 2 ans et met à l'honneur les actions des bénévoles. Cette soirée initiée par la municipalité est consacrée aux bénévoles afin de reconnaître et valoriser leur engagement citoyen.

### » La journée des associations : 20 ans en 2019 !

La toute première assemblée des associations montoises était organisée par l'association "La Récré" en partenariat avec la ville de Monts, le 16 septembre 2000.

12 associations sportives proposaient des démonstrations et des initiations en après-midi au gymnase du Bois Foucher. Aujourd'hui, 40 à 50 associations sportives et culturelles participent à cette journée, ce qui prouve le dynamisme incroyable du tissu associatif de la ville de Monts. Les équipements sportifs et les salles associatives permettent le développement des activités associatives depuis les années 2000 : le gymnase des Hautes Varennes en 2002, la piscine Spadium en 2008, la salle des associations Saint Exupéry, la salle multi-activité en 2017.





# Associations



## » La ville de Monts récompensée par le label "Ville active et sportive" !

Suite au dépôt de dossier de candidature en octobre 2018, la commune de Monts était invitée à la cérémonie officielle de la remise des labels "Ville active et sportive" à Angers en présence de Roxana Maracineanu, Ministre des sports, lors de la cérémonie officielle le 8 février dernier.

257 villes ont reçu le label "Ville active et sportive" pour les années 2019-2021 (3 ans).

Le Conseil national des Villes actives et sportives, créé par l'Union sport et cycle, l'Association nationale des élus aux sports (ANDES) et le Ministère des Sports ont distingué 118 nouvelles villes. 139 villes en renouvellement déjà récompensées lors du millésime

2017-2018 rejoindront les 120 villes déjà récompensées lors du millésime 2016-2017.

Au total, ce sont 377 villes labellisées sur tout le territoire Français, métropole et outre-mer.

Le label national est décerné aux villes mettant en place une politique publique complète, dynamique et innovante en faveur du développement du sport. La plaque officielle "Ville active et sportive" a été remise aux élus de la ville de Monts.

Le label est attribué sur une échelle de 1 à 4 lauriers pour une durée de trois ans.

La commune de Monts s'est vu décerner 1 laurier pour ses actions en faveur du développement du sport. Ce label est également une reconnaissance pour les associations sportives Montoises et leurs nombreux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année dans la joie et la bonne humeur pour assurer l'éducation et l'animation sportive pour des jeunes et moins jeunes.

## Cette richesse tient aussi de la grande diversité des activités sportives proposées aux Montois :

AAPPMA "Les Fervents de la Gaule", Carpe 2000, 3-2-1 Zumba, AMMQI Arts Martiaux, As Monts Basket Ball, As Monts Boxe Anglaise, As Monts Boxe Française, As Monts Escrime, As Monts Football, As Monts Judo Jujitsu, As Monts Pétanque, As Monts Tennis, As Monts Tennis de Table Badminton, As Monts Tir, As Aiki-Dojo-Monts, Atemi Ju-Jitsu Defense Personnelle, Association Sportive du Ripault, Danse Sportive Montoise, Energym, Escalade Montoise T'as Vu la Dégaine, Esvi Hand Ball, Evasion Moto Verte, Génération Danse, Gymnastique Sportive Montoise, Karaté Club de Monts, La Randonnée Montoise, Monts Lotus, Monts Volley Ball, Monts Yoga, Tai Chi Chuan, Relax Monts, Synchro Ripault Val de L'indre, Vélo Club Montois, Ufolep.



**Sandrine PERROUD**, Adjointe au Maire chargée des relations avec les associations et les sports  
**Contact** : [associations@monts.fr](mailto:associations@monts.fr)



Laurent Richard, Maire de Monts et Sandrine Perroud, Adjointe au Maire chargée des relations avec les associations et les sports



## Journée anniversaire de notre jumelage avec la commune allemande de Zeiskam

2008 – 2018, 10 ans déjà. Cette rencontre fut un peu particulière, elle fut pour nous tous chargée d'émotion, car c'est une belle et durable alliance que nous avons fêté.

L'histoire de cette amitié entre Zeiskam et Monts s'est concrétisée en 2008 à Monts en présence de Roland Humbert et Serge Viaud et en 2009 à Zeiskam en présence de Roland Humbert et Jacques Durand, scellant ainsi le vœu de relations privilégiées entre nos deux communes.

Depuis, nous avons partagé tant de choses, nous avons eu des joies et des peines et nous avons une pensée émue pour deux amis très chers qui nous ont quitté "François et Daniel".

La célébration d'un anniversaire n'est pas une fin en soi, mais plutôt un repère, qui permet d'évaluer le chemin accompli.

Et nous pouvons être fiers : les liens qui unissent aujourd'hui les habitants de Zeiskam et de Monts n'ont fait que croître avec les années.

Cet acte de paix et d'ouverture aux autres que symbolise le jumelage, n'a jamais été démenti.

Les citoyens de nos deux communes n'ont eu de cesse de mieux se connaître, d'agir ensemble et de construire une certaine forme de lien social.

Nous avons voulu symboliser notre attachement aux valeurs humaines, à la fraternité, à une certaine façon de vivre ensemble, et nous ne le regrettons pas, car c'est un bel engagement moral pour la création d'une Europe plus humaniste.

L'Europe, ce grand chantier initié par des personnalités françaises et allemandes, se construit au quotidien. Donnons-lui une âme,



## Comité de Jumelage Montois

une conscience, plus d'humanité.

Depuis 10 ans, nous avons réussi à tisser un lien précieux d'amitié. Ce serait un véritable défi que de vouloir résumer toutes ces années, compte tenu de l'importance des échanges qui ont pu se développer entre Zeiskam et Monts.



**Bernard MAURICE,**  
Comité de Jumelage



## Agenda

10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Zeiskam : accueil des amis allemands du **30 mai au 2 juin.**

**La ville de Monts est jumelée avec la Belgique.**

Voyage à Frasnes-lez-Anvaing (Belgique) : **du vendredi 7 au lundi 10 juin.**



Le groupe à Zeiskam, pour les 10 ans de l'association



## Zoom



Photo NR

### » Portrait de Cyril Minot, maître sellier : Haute couture automobile

La clientèle vient de toute la France, à Monts, chez ce maître sellier d'excellence, qui habille autant les voitures que les motos.

Son atelier abrite actuellement une anglaise et une italienne. La première attend une nouvelle sellerie et la seconde va pouvoir repartir avec ses sièges en alcantara. Depuis neuf ans, plusieurs dizaines de voitures de sport et de collection, mais aussi des utilitaires ou des véhicules plus modernes ont retrouvé une beauté intérieure, grâce à Cyril Minot, devenu maître sellier. Il même été formé à la Garde républicaine en tant que bourrelier harnacheur et à la maroquinerie de luxe (Vuitton, Chanel).

Après avoir travaillé en Europe, Afrique du Nord et Corée du Sud, il s'installe à Monts et aime faire partager sa passion.

**Cyril Minot**  
02 47 38 97 32  
contact@sellerieminot.fr



### » 20 ans du fleuriste "Marais fleuri"

Catherine Marais fait partie intégrante du paysage des commerçants de la Rauderie. Son sourire, son accueil chaleureux et ses créations florales offrent un service de qualité et de proximité qui ne s'est pas démenti depuis 20 ans.

À son image, Catherine a souhaité partager l'anniversaire des 20 ans d'ouverture de son commerce avec l'ensemble des commerçants, clients et élus sur la place de la Rauderie pour un moment de convivialité qui lui ressemble.

**Catherine Marais**  
02 47 26 77 00  
aumaraisfleuri@gmail.com



### Inauguration de "Monts concept cuisine"

Nouvellement arrivé sur la place de la Rauderie, ce jeune couple de commerçants installé depuis quelques années à Monts (rue Tortevoie), ont voulu insuffler un dynamisme pour une meilleure visibilité de l'offre et pour l'opportunité d'un stationnement pour leurs clients.



**Guillaume Huchet**  
09 86 49 98 41  
montsprojetcuisine@gmail.com

## Nouveaux services à Monts

### CONSEILLERS IMMOBILIERS

Un projet immobilier ?  
**Émilie Desprès** : 06 88 32 79 06  
**Alban Brie** : 06 63 25 73 46

### COIFFURE EVA

Coiffure mixte à domicile  
**Eva Robin** : 07 81 02 62 99

### INFIRMIÈRES

**Adeline Nadreau et Margaux Machefert**  
Changement d'adresse :  
2 C rue d'Epiray  
06 04 53 10 61

### INFOGRAPHISTE

**Stève Ankilbeau** : 06 62 30 88 47

### LAURA B RETOUCHE

**Laura Bony** : 06 03 46 71 11  
laurab.retouches@gmail.com

### MONTS LAVAGE 24/24

**Laurence Bel** : 06 82 90 08 06  
laurence.bel3@orange.fr

### NUTRITIONNISTE

**Stéphanie Pybot** : 07 84 94 01 49  
stephaniepybot@gmail.com

### PEINTRE DÉCORATEUR

**Mickael Ferreira** : 06 50 20 93 40  
fdomickael@hotmail.com

### PSYCHOPRATICIENNE

**Rachel Ceinturet** : 06 87 38 02 35

### SCULPTURE DE BALLONS MAQUILLAGE ET ANIMATION CASINO WIZZART

**Orlane Olu** : 06 74 35 59 79



# Hommages État civil



**René Blaive, un compagnon du devoir, un artisan et un citoyen passionné par son métier et sa commune**

**Monsieur René Blaive, né à Monts le 28 novembre 1932, nous a quittés le 20 janvier 2018.**

## » Dans la cité

Il a fait partie de 4 mandats en tant que conseiller municipal (1971, 1977, 1983 et 1989).

Il est président du jury d'examen du CAP de couvreur au CFA St Pierre des Corps.

De 1997 à 2003, il participe au jury du salon des jeunes inventeurs de Monts en tant que compagnon du devoir.

## » Apprentissage de 1947 à 1949

Il débute sa vie professionnelle chez son père, lui-même compagnon couvreur à Monts.

En 1947, il suit les cours à la SPA (Société Protectrice des Apprentis) à Tours.

Il apprend aussi la plomberie de décembre 1948 à septembre 1949.

## » Son Tour de France

Il part sur le Tour de France en septembre 1949 à Lyon, où il travaille chez un compagnon.

Puis il reprend la suite de son père en 1968 comme artisan couvreur jusqu'en 1995.

Ensuite, il devient Prévôt à Tours jusqu'en août 1964.

En août 1964, il se marie avec Marie Thérèse Debiais.



M. Blaive, décoré de la médaille ville de Monts en 1992 par Serge Viaud, Maire.

En 1965, il continue sa responsabilité de Prévôt à mi-temps tout en travaillant chez son père à Monts.

Il reprend l'entreprise de son père en 1968 comme artisan couvreur à Monts jusqu'en 1995.

## » Très actif au sein du Compagnonnage et de son métier

De 1952 à 1964, il organise la vie du métier au sein du compagnonnage.

Il est le représentant du métier au "Collège des Métiers" (instances professionnelles du compagnonnage).

Durant vingt-huit ans il représente la corporation des couvreurs à la Province de Tours.

Il a toujours été proche des jeunes itinérants pour leur transmettre le geste du métier et leur faire découvrir la Touraine. Il est consultant du Musée du Compagnonnage depuis sa création en 1968.



M. Blaive avec Serge Viaud, Maire.



**Christian POMPOUGNAC,**  
Montois et compagnon du devoir



# Hommages État civil

## Mariages à Monts



### Mai 2018

M. Stéphane ARNAULT et M<sup>me</sup> Julie RÉVAULT  
M. Mehdi ZEKAD et M<sup>me</sup> Charlotte LUNETEAU

### Juin 2018

M. Pierre MARIONNEAU et M<sup>me</sup> Anne-Sophie BOMBARD  
M. Florian PROUST et M<sup>me</sup> Rachel VIOIX  
M. David RICHOMME et M<sup>me</sup> Nathalie BERGEAT  
M. Romain BEAUBEAU et M<sup>me</sup> Martyna REMBISZ

### Juillet 2018

M. Jérémy SIMOND et M<sup>me</sup> Adeline ARVERS  
M. Mickaël DETOLLENAERE et M<sup>me</sup> Tiphanie VIAUVY  
M. Sébastien VAILLARD et M<sup>me</sup> Laura JUTTEAU

### Août 2018

M. David BONNEFOI et M<sup>me</sup> Alexandra LHERITIER  
M. Mickaël AUCLERCQ et M<sup>me</sup> Annabel BLARD

### Septembre 2018

M. Anthony BERHAULT et M<sup>me</sup> Laure AUDEBRAND  
M. Jonathan DENIAU et M<sup>me</sup> Virginie GENTY  
M. Johnny FORT et M<sup>me</sup> Tatiana GEINDREAU  
Jonathan BODIN et M<sup>me</sup> Annabelle MURAILLE



## Jeanne Prunier, une femme engagée à Monts

**Jeanne Prunier est née dans la Somme en octobre 1921. Elle nous a quittés le 22 mars 2018 à l'âge de 96 ans.**

Premier prix du conservatoire de piano à Amiens, elle souhaite devenir concertiste. La déclaration de la seconde guerre mondiale ne lui permet pas de réaliser ses projets.

Elle se marie en 1943 avec le Docteur Robert Prunier, Maire de Monts et Conseiller départemental de juillet 1961 à mars 1989.

Pendant la guerre, son époux reprend la clientèle du médecin de la ville et installe son cabinet à Monts dans une propriété de la rue du Val de l'Indre qu'il fait restaurer entièrement.

Médecin très dévoué auprès des familles de la commune et ayant une réputation exemplaire, il est assisté par Jeanne dans ses activités de

médecin et de maire.

Jeanne Prunier donne des cours privés de piano et s'investit très vite dans les actions municipales et sociales. Elle fait partie des 50 chanteurs de la Chorale Mons Villa dirigés par Jean Galard.

Grande lectrice, elle saisit l'opportunité de créer en 1984, avec un groupe de bénévoles, la Bibliothèque Montoise dont elle sera la Présidente pendant de nombreuses années (la Bibliothèque sera municipalisée en 2000).

Jeanne Prunier était très appréciée à Monts pour son engagement associatif.



*Karine PILLET, Service communication avec la participation d'Alain PRUNIER*

## Naissances en 2018

### Janvier

Tessa FILIATRE  
Emma LANGLE  
Aron CAMPAGNE  
Liam CASSANHOL

### Février

Logan CHESSE LE COLLETER  
Anouk SCHLAUDER  
Elya MARTINS  
Clémence LE FLOCH  
Nina BESSONNIER  
Sandro FOURNIER  
Camille MARQUET

### Mars

Mattéo MOREAU  
Manon AMIRAULT ROBIN  
Clément METIVIER

Andreas MERLET  
Raphael LEFEBVRE  
Chloé JAUNAY  
Camila JOUBERT  
Arthur GILIBERT  
Agathe COTTEAU

### Avril

Mélissa FRANÇOIS  
Hugo MATRAS  
Candice BENOIT  
Thibaut BEDOUIN  
Salomé RAY  
Valentine RIEUX  
Leiya GÉNITEAU  
Noran RADREAUX PLISSON  
Amaury CORNAZ  
Manaël DOUCET

### Mai

Camille RUSSEAU  
Sacha SOARES PRES

### Juin

Yoann ATTRA MOREAU

### Juillet

Faustine HENDEL  
Alexandra ARNAULT  
Pierre BOIREAU  
Corentin JARRY  
Mathéo MIHALY

### Août

Mia SIMON  
Lilya LAGMIRI  
Lilou BLANDAMOUR  
Tyago JOSEPH  
Elisio BARAT  
Cinthy COUDERC

### Septembre

Gurvann LAMBERT  
Charline AVEZARD  
Noé LEGROS  
Amelya MICHEL  
Alycia MOTEAU

### Octobre

Adem AYYAD  
Constance PICHET DELOURMEL  
Antoine PACHET  
Rose SAUGER

### Novembre

Margot MASSON  
Noah PLANTIER  
Jules POTHIN  
Arthur VÉE

### Décembre

Aria PICHÉREAU



# Monts en images



Atelier Mémoire avec le CCAS



ArboréSciences - Salon des Jeunes Inventeurs



Salon des Jeunes Inventeurs



Cérémonie du 14 Juillet

14/07/2018 11:07



Journée des associations - 8 septembre



Journée des associations - 8 septembre



Restaurant scolaire



Journée des associations - 8 septembre



# Monts en images



Réunion du CMJ



Réunion publique



Cérémonie du 11 Novembre



Semaine bleue



Téléthon 2018



Téléthon 2018



Téléthon 2018



Téléthon 2018



**Hôtel de Ville**  
2, rue Maurice Ravel  
37260 MONTS  
02 47 34 11 80

